

# **Les fautes de nos lois**

## **Anglicismes et autres erreurs de vocabulaire dans les lois du Québec**

**Anne Fonteneau\***

INTRODUCTION . . . . .	353
LES PRINCIPAUX TYPES D'ERREUR . . . . .	353
A) Les anglicismes . . . . .	354
1) L'anglicisme graphique . . . . .	354
2) L'anglicisme lexical . . . . .	354
3) L'anglicisme morphologique . . . . .	354
4) L'anglicisme sémantique (faux ami) . . . . .	354
5) L'anglicisme syntaxique (traduction littérale) . . . . .	355
B) Les impropriétés . . . . .	355
C) Les parasyonymes, faux synonymes ou synonymes partiels . . . . .	356
LISTE NON EXHAUSTIVE DES TERMES ET EXPRESSIONS PROBLÉMATIQUES . . . . .	356
Anglicismes . . . . .	356

---

\* Professeure, Université Laval.

Impropiétés et parasynonymes . . . . .	357
LES PRINCIPAUX ANGLICISMES . . . . .	359
D'AUTRES ERREURS DE VOCABULAIRE . . . . .	375

## INTRODUCTION

Au terme d'une minutieuse recherche dans les lois et règlements du Québec ainsi que dans les principaux ouvrages de référence<sup>1</sup>, nous présentons dans les pages suivantes une liste, certes non exhaustive, des principales erreurs de vocabulaire de ces lois et règlements. Le document se présente de la manière suivante.

Chaque mot ou expression problématique est inscrit dans la première ligne d'un tableau. L'expression anglaise, lorsqu'il s'agit d'anglicismes, ou le type de faute sont inscrits en dessous, le cas échéant. Dans la deuxième ligne se trouve une définition tirée du *Petit Robert* électronique, du dictionnaire en ligne *Le Trésor de la langue française informatisé (TLFI)*<sup>2</sup>, ou d'articles du *Grand dictionnaire terminologique (GDT)*<sup>3</sup> et de la *Banque de dépannage linguistique*<sup>4</sup>. Des remarques diverses sont tirées du *Colpron* (C). Nous avons aussi fait appel au *Juridictionnaire*<sup>5</sup>. Les coupures sont présentées ainsi : [...].

Dans la troisième ligne, la première colonne présente des exemples authentiques, tirés des Lois et règlements du Québec de Publications Québec. La seconde propose une correction de l'erreur.

## LES PRINCIPAUX TYPES D'ERREUR

Un anglicisme ne constitue pas en soi une erreur. De nombreux emprunts à la langue anglaise sont parfaitement justifiés, car lexicalisés. On qualifie un emprunt d'anglicisme fautif lorsque le terme, l'expression ou la construction n'est pas reconnu en français. C'est ainsi que l'on différencie cinq types d'anglicismes.

1. Je remercie tout particulièrement Jacques Lagacé et Christiane Blaser pour leur précieuse collaboration dans cette recherche.
2. <<http://atilf.atilf.fr/tlf.htm>>.
3. <[http://www.granddictionnaire.com/btml/fra/r\\_motclef/index1024\\_1.asp](http://www.granddictionnaire.com/btml/fra/r_motclef/index1024_1.asp)>.
4. <<http://www.olf.gouv.qc.ca/ressources/bdl.html>>.
5. <<http://www.btb.termiumplus.gc.ca/tpv2guides/guides/juridi/index-fra.html?lang=fra>>.

## A) Les anglicismes

### 1) *L'anglicisme graphique*

Il s'agit d'un mot dont la graphie est quasiment identique dans les deux langues, ou d'un mot dont l'abréviation diffère d'une langue à l'autre.

*\*adresse pour adresse*

*language pour langage*

*\*revenge pour revanche*

*\*blvd pour boul.*

### 2) *L'anglicisme lexical*

L'emprunt est reconnu comme une erreur lorsqu'on le préfère à un terme français en usage. Les emprunts fautifs à l'anglais sont fréquents en sport, en technique automobile et en ce qui a trait aux loisirs, entre autres.

*\*bumper, \*câbles à booster, \*checker, \*flats, \*choke, \*breaker, \*leader, \*leadership, \*parking, \*shopping, \*timing, etc.*

Ce sont les erreurs que l'on trouve le plus souvent en France et assez souvent au Québec. Ce sont aussi les plus faciles à corriger, puisqu'un terme français existe.

### 3) *L'anglicisme morphologique*

Il s'agit d'une confusion avec un terme anglais dont la terminaison ou le nombre seulement diffère dans les deux langues.

*\*en définitive pour en définitif (definitive)*

*\*transformeur pour transformateur (transformer)*

### 4) *L'anglicisme sémantique* (faux ami)

C'est l'emploi d'un mot français dans un sens qu'il ne possède pas, sous l'influence d'un mot anglais qui a une forme semblable.

*\*agressif (violent) dans le sens de persuasif ;*



\**versatile (inconstant)* dans le sens de *polyvalent* ;

\**batterie* (ensemble d'ustensiles, instruments de percussion, batterie d'automobile...) dans le sens de *pile* ;

\**pamphlet* (petit écrit qui critique ou attaque quelqu'un) dans le sens de *dépliant* ou *brochure*.

### 5) *L'anglicisme syntaxique* (traduction littérale)

C'est la traduction littérale d'une expression anglaise ou la transposition d'une construction anglaise.

\**siéger sur un comité (to be on a committee)* ☺ *siéger à un comité* ;

\**marier quelqu'un (to marry someone)* ☺ *se marier avec ..., ou épouser* ;

\**marcher sur la rue (on the street)* ☺ *dans la rue* ;

\**être confiant que (to be confident that)* ☺ *être confiant dans le fait que*

\**bénéfices marginaux (fringe benefits)* ☺ *avantages sociaux*

L'anglicisme sémantique et l'anglicisme syntaxique sont des emprunts très fréquents au Québec. Ce sont aussi les plus difficiles à repérer et à corriger.

### B) Les impropriétés

Il s'agit de l'association de termes qui ne peuvent pas se combiner. Verbe et complément, sujet et verbe, nom et complément. On les trouve aussi sous le nom de *sèmes inexacts* ou *incompatibilité sémantique*.

Un présupposé sémantique véhiculé par un terme n'est pas respecté dans l'association des termes, ou une contrainte argumentative ne convient pas.

\**Le dressage de portraits, pour l'établissement de portraits*

\**Courir la chance de mourir, pour courir le risque de mourir*

\**Plusieurs gens, pour des gens*

\**Les enfants provenant de pays en guerre, pour originaires de*

### C) Les parasynonymes, faux synonymes ou synonymes partiels

Des termes apparemment synonymiques ne sont quasiment jamais de parfaits synonymes. On va plutôt parler de synonymes partiels ou de parasynonymes. Si la reprise par un synonyme partiel n'est pas toujours une erreur, et qu'elle fait même partie de la grammaire du texte pour assurer la progression thématique, parfois, dans le souci d'éviter une répétition, on va tomber dans l'incongruité synonymique.

*Islamique, islamiste, musulman*

*Élève, écolier, étudiant, cégépien, collégien, universitaire*

*Problème, problématique*

*Procédé, procédure, processus*

### LISTE NON EXHAUSTIVE DES TERMES ET EXPRESSIONS PROBLÉMATIQUES

#### Anglicismes

en accord avec . . . . .	359
accréditation . . . . .	359
pour le bénéfice de . . . . .	359
billet . . . . .	360
en charge de . . . . .	360
charger . . . . .	361
comité conjoint . . . . .	362
comité aviseur . . . . .	362
conventionnel . . . . .	362
corporatif . . . . .	363
corporation . . . . .	363
en devoir . . . . .	364

discontinuer . . . . .	364
à l'effet que. . . . .	364
à l'emploi de . . . . .	364
exécutif. . . . .	365
pour les fins de. . . . .	365
final. . . . .	365
frais de service. . . . .	366
initier. . . . .	366
juridiction . . . . .	366
légal . . . . .	368
levée de fonds . . . . .	368
en opération . . . . .	369
place d'affaires. . . . .	369
plan de pension . . . . .	370
qualifications . . . . .	371
régulier. . . . .	371
rencontrer quelque chose . . . . .	372
fausse représentation . . . . .	373
sujet à . . . . .	374

### **Impropriétés et parasynonymes**

cueillette de données . . . . .	375
comme étant . . . . .	376
défrayer les coûts . . . . .	376
dans les meilleurs délais . . . . .	377
détenteur d'un titre ou d'un permis . . . . .	377

disposer de . . . . .	378
éligible à . . . . .	378
émettre un permis . . . . .	378
encourir des dépenses . . . . .	379
étudiant . . . . .	379
en faveur de quelque chose . . . . .	380
identifier quelque chose . . . . .	380
intenter un recours . . . . .	381
minute des délibérations . . . . .	381
occupation . . . . .	382
posséder des caractéristiques . . . . .	382
recours collectif . . . . .	383
règle de pratique. . . . .	384
révoquer un permis . . . . .	385
support . . . . .	385
supporter. . . . .	386

## LES PRINCIPAUX ANGLICISMES

<b>en accord avec</b> <i>in accordance with</i>	
2 EN ACCORD : <b>en s'entendant bien</b> . <i>Vivre en accord, en parfait accord avec qqn.</i> On peut être en accord, en harmonie avec quelqu'un mais pas avec quelque chose.	
Un service ambulancier s'entend de tout service qui, <u>en accord avec</u> le plan stratégique triennal d'organisation de services de la régie régionale [...]	Un service ambulancier s'entend de tout service qui, <u>conformément au</u> plan stratégique triennal d'organisation de services de la régie régionale [...]

<b>accréditation</b> <i>accreditation</i>	
<p><b>accréditation</b> [akʁeditasjɔ̃] n. f. • 1853; de <b>accréditer</b></p> <p><input type="checkbox"/> <b>Action d'accréditer (un agent diplomatique) auprès d'un gouvernement étranger.</b> <i>Accréditation d'un ambassadeur auprès d'un chef d'État. — Par ext. Accréditation d'un journaliste à suivre une épreuve sportive.</i></p> <p><b>accréditer</b> [akʁedite] v. tr. (Conjug. : 1) • 1553; de à et <b>crédit</b></p> <p><input type="checkbox"/> <b>Vx</b> <i>Accréditer qqn, le mettre en crédit (opposé à discréditer).</i> — <b>Mod. Donner l'autorité nécessaire pour agir en qualité de.</b> <i>Accréditer un ambassadeur auprès d'un chef d'État (par des lettres de créance). Accréditer un journaliste. — Être accrédité auprès d'une banque.</i></p> <p><b>agrément</b> [agremɑ̃] n. m. • 1465; de <b>agréer</b></p> <p><input type="checkbox"/> <b>Permission, approbation émanant d'une autorité.</b> <input type="checkbox"/> <b>consentement.</b> <i>Il voulait avoir l'agrément du ministre, soumettre la chose à son agrément. — Dr. Adhésion expresse ou tacite donnée par un tiers à un acte juridique et donnant effet à celui-ci. Sous-louer un appartement avec l'agrément du propriétaire.</i></p> <p>Voir Cornu, Juridictionnaire</p>	
10.2. A droit à l' <u>accréditation</u> le regroupement d'associations d'élèves ou d'étudiants qui, lors de sa demande d' <u>accréditation</u> : 1° est constitué en vertu de la Partie III de la Loi	A droit à l' <u>agrément</u> l'association d'élèves ou d'étudiants qui, lors de sa demande d' <u>agrément</u> : 1° est constitué en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies (chapitre C-38); [...]

<b>pour le bénéfice de</b> <i>for the benefit of</i>	
<i>for the benefit of</i> : <b>anglicisme lexical</b> au profit de, à l'intention de, au bénéfice de, en faveur de.	
[...] l'association, société ou personne <u>pour le</u> bénéfice de laquelle le permis est demandé [...]	[...] l'association, société ou personne <u>au bénéfice de</u> laquelle le permis est demandé [...]

<b>billet</b> <i>season ticket</i>	
<p><b>billet</b> [bijs] <b>n. m.</b> 1459; a. fr. <i>billette</i> (1389), altér. de <i>bullette</i>, dimin. de <i>bulle</i>; d'apr. 2. <i>bille</i> <b>Courte lettre.</b> <input type="checkbox"/> <b>missive.</b> <i>Écrire, envoyer, faire parvenir un billet.</i> <input type="checkbox"/> <b>mot.</b> <i>Billet doux, billet galant : lettre d'amour.</i> <input type="checkbox"/> <b>fam. poulet.</b> <input type="checkbox"/> <b>Petit article de journal sur un sujet d'actualité</b> (<input type="checkbox"/> <b>billettiste</b>). <i>Le billet du jour.</i></p> <p><b>II</b> <input type="checkbox"/></p> <p><b>1</b> <input type="checkbox"/> <b>Comm. Promesse écrite, engagement de payer une certaine somme.</b> <input type="checkbox"/> <b>promesse, reconnaissance.</b> <i>Rembourser un billet. Billets de commerce.</i> <input type="checkbox"/> <b>effet</b> (II), <b>traite, valeur.</b> <i>Souscrire, négocier un billet. Escompter un billet. Billet au porteur; payable au détenteur à l'échéance. Protester* un billet. — Billet à ordre, par lequel une personne (<input type="checkbox"/> <b>souscripteur</b>) s'engage à payer, soit à vue, soit à une échéance déterminée, une certaine somme à une autre personne (<input type="checkbox"/> <b>bénéficiaire</b>) ou à son ordre.</i> <input type="checkbox"/> <b>lettre</b> (de change). <i>Billet de trésorerie : billet au porteur négociable émis par une personne morale. [.</i></p> <p><b>3</b> <input type="checkbox"/> <b>Petit écrit, petit imprimé donnant entrée, accès quelque part.</b> <i>Entrer avec un billet, sans billet.</i> <input type="checkbox"/> <b>carte, ticket.</b> <i>Acheter, prendre un billet. Retirer son billet au guichet. Le contrôle, le poinçonnage des billets. Billet de théâtre, de concert. Billet de faveur, à demi-tarif. Billet de train, de bateau, d'avion.</i> <input type="checkbox"/> <b>titre</b> (de transport); <b>billettiste.</b> <i>Billet aller, aller et retour; billet circulaire. Billet open*. Composter son billet. — Billet de loterie. Billet gagnant.</i> <input type="checkbox"/> <b>numéro.</b> <i>Billet de logement, donnant à un militaire le droit à un logement réquisitionné.</i></p> <p><b>4</b> <input type="checkbox"/> <b>Papier reconnaissant ou attestant une chose.</b> <input type="checkbox"/> <b>attestation, certificat.</b> <i>Billet de confession, par lequel un prêtre certifie avoir entendu le porteur en confession. Billet attestant le droit d'une personne à toucher une somme d'argent.</i> <input type="checkbox"/> 2. <b>bon.</b> <i>Billet de retard*.</i> — <b>Loc. fam. vieilli</b> <i>Je vous donne, je vous fiche mon billet que.</i> <input type="checkbox"/> <b>certifier, garantir, parier.</b></p>	
<p>Le percepteur du droit doit démontrer [...] que des personnes ont été admises dans le lieu d'amusements gratuitement ou moyennant un prix d'entrée inférieur à celui qu'elles auraient autrement payé, notamment au moyen d'un billet de faveur ou d'un <b>billet de saison</b> [...].</p>	<p>Le percepteur du droit doit démontrer [...] que des personnes ont été admises dans le lieu d'amusements gratuitement ou moyennant un prix d'entrée inférieur à celui qu'elles auraient autrement payé, notamment au moyen d'un billet de faveur ou d'un <b>abonnement</b> [...].</p>

<b>en charge de</b> <i>to be in charge of</i>
<p><b>Être en charge de</b> La locution <i>être en charge de</i> est un calque de l'anglais <i>to be in charge of</i>. Elle devrait être remplacée par l'une des locutions suivantes : <i>être chargé de, être responsable de, avoir la charge de, avoir la responsabilité de, avoir mission de, être le (ou la) chef</i>.</p> <p><b>Exemples fautifs :</b> - L'Office québécois de la langue française <b>est l'organisme en charge de</b> l'application de la Charte de la langue française. - Notre entreprise <b>est en charge de</b> la promotion du tourisme. - C'est Lucie qui <b>est en charge de</b> ce dossier.</p> <p><b>On écrira plutôt :</b> - L'Office québécois de la langue française <b>est l'organisme responsable de</b> l'application de la Charte de la langue française. - Notre entreprise <b>est chargée de</b> la promotion du tourisme. - C'est Lucie qui <b>a la responsabilité de</b> ce dossier.</p> <p>De même, la locution <i>prendre charge de</i> est un calque de l'anglais <i>to take charge of</i> et devrait être remplacée par <i>prendre en charge, se charger de, s'occuper de (quelqu'un, quelque chose)</i>.</p>

<b>Exemples fautifs :</b>	
- Ce jeune ministre a accepté de <b>prendre charge des</b> relations internationales.	
- Cette année, deux nouvelles enseignantes <b>prendront charge des</b> cours de musique.	
- Tu <b>prends charge des</b> apéritifs, et moi des hors-d'œuvre.	
<b>On écrira plutôt :</b>	
- Ce jeune ministre a accepté de <b>se charger des</b> relations internationales.	
- Cette année, deux nouvelles enseignantes <b>prendront en charge</b> les cours de musique.	
- Tu <b>t'occupes des</b> apéritifs, et moi des hors-d'œuvre.	
[...] le propriétaire de cette vache a droit de recouvrer du propriétaire ou de toute personne <u>en charge</u> de ce taureau des dommages-intérêts [...].	[...] le propriétaire de cette vache a droit de recouvrer du propriétaire ou de toute personne <u>chargée de</u> ce taureau des dommages-intérêts [...].

<b>charger</b> to charge
<p><b>charger</b> [ʃaʁʒe] <b>v. tr.</b> (Conjug. : 3) • <b>chargier</b> 1080; <b>bas lat.</b> °<i>carricare</i>, de <i>carrus</i> « char »</p> <p><b>I ♦</b></p> <p><b>1 ♦ Mettre sur (un homme, un animal, un véhicule, un bâtiment) un certain poids d'objets à transporter.</b> <i>Charger une voiture, un cheval, une charrette. Charger un navire (⇒ <b>fréter; arrimer</b>). Charger de lest. ⇒ <b>lester</b>. On le chargea de paquets (⇒ <b>chargé</b>). Charger à l'excès. ⇒ <b>accabler, surcharger</b>. — <b>Par ext.</b> Charger une lettre, y enfermer des valeurs et, par suite, l'affranchir de manière spéciale.</i></p> <p><b>2 ♦ Placer, disposer pour être porté.</b> ⇒ <b>mettre</b>. <i>Charger une valise sur son épaule. ⇒ <b>l. porter</b>. Charger du charbon sur une péniche. — Les déménageurs chargent les meubles.</i></p> <p><b>♦ Prendre (une charge).</b> « un brick qui chargeait pour les îles du Levant des jarres de terre cuite » (<b>Loti</b>) . — <b>Fam.</b> Taxi qui charge un client, qui le fait monter.</p> <p><b>3 ♦ (1564) Mettre dans (une arme à feu) ce qui est nécessaire au tir.</b> <i>Charger un fusil, un revolver. Charger un canon jusqu'à la gueule. <b>Absolt</b> Charger à balles, à mitraille. — Garnir (qqch.) de ce qui est nécessaire à son fonctionnement ou de ce qui doit être traité. ⇒ <b>approvisionner, remplir</b>. Charger un fourneau, un poêle de combustible. Charger une caméra. Charger un briquet. ⇒ <b>recharger</b>. Charger le lave-vaisselle. <b>Pronom. (pass.)</b> La machine se charge par l'avant. — <b>Techn.</b> Charger une cuve à teinture (de colorants), un pinceau (de couleur).</i></p> <p><b>Inform.</b> Introduire (un fichier) dans la mémoire d'un ordinateur.</p> <p><b>4 ♦ (1832) Phys.</b> Accumuler de l'électricité dans. <i>Charger une batterie d'accumulateurs.</i></p> <p><b>♦ Électron.</b> Amener (un dispositif) à fournir de l'énergie. <i>Charger un amplificateur, un moteur.</i></p> <p><b>5 ♦ CHARGER DE :</b> mettre sous le poids de (la charge), garnir abondamment. <b>accabler, couvrir, recouvrir; emplier.</b> <i>Charger une table de mets. Charger ses mains de bagues. <b>Fig.</b> Charger son style de métaphores. Charger un ouvrage de citations.</i></p> <p><b>6 ♦ (Choses) Constituer une charge pour, peser sur.</b> <i>La retombée de la voûte charge trop ce pilier.</i></p> <p><b>7 ♦ SE CHARGER v. pron. réfl.</b> Porter des charges. <i>Je ne veux pas me charger, un sac de voyage suffira. — <b>Fam.</b> Se droguer, s'enivrer.</i></p> <p><b>II ♦ (Abstrait)</b></p> <p><b>1 ♦ (XII<sup>e</sup>) CHARGER (qqch., qqn) DE... :</b> faire porter à. <i>Charger le peuple de taxes, d'impôts. ⇒ <b>écraser, grever, imposer</b>. — « ce bouc émissaire qu'on chargeait de tous les péchés d'Israël » (Daniel-Rops). ⇒ <b>accuser, imputer</b> (à), <b>taxer</b>. — Charger sa mémoire de détails. ⇒ <b>encombrer, remplir, surcharger</b>. 1538 Revêtir d'une fonction, d'un office. ⇒ <b>charge; commettre, déléguer, préposer</b> (à). <i>Charger un avocat de la défense. Il est chargé de les surveiller, de leur surveillance. « Je suis encore chargé de grands et lourds devoirs » (Duhamel).</i> — <b>Pronom.</b> SE CHARGER DE : prendre sur soi la responsabilité, le soin de. ⇒ <b>assumer, endosser, s'occuper</b> (de). <i>Je me charge de tout, je m'en charge. Je me charge de cette affaire, de la régler au plus vite. <b>Iron.</b> Je me charge de lui : j'en fais mon affaire.</i></i></p>

<p><b>Dr 2 ♦</b>  <i>Charger qqn</i> : aggraver les chefs d'accusation, apporter des preuves ou des indices de sa culpabilité. ⇒ <b>accabler</b>, 1. <b>déposer</b> (contre qqn). — <b>Par ext.</b> ⇒ <b>calomnier</b>, <b>noircir</b>. « <i>Chargez-le comme il faut [...] et rendez les choses bien criminelles</i> » (Molière).</p> <p><b>3 ♦ Exagérer (les défauts, les traits saillants) afin de rendre ridicule ou odieux.</b> ⇒ <b>caricaturer</b>. — Faire qqch. avec exagération, en matière artistique. ⇒ <b>forcer</b>, <b>outrer</b>. « <i>Un comique outre sur la scène ses personnages; un poète charge ses descriptions</i> » (La Bruyère).</p> <p><b>III ♦</b> (v. 1195 « <b>attaquer; battre</b> ») <b>Attaquer avec impétuosité, par une charge (III).</b> <i>Charger l'ennemi.</i> — <i>Le taureau charge le torero, fonce sur lui.</i> — <b>Absolt</b> <i>Chargez!</i> « <i>Une fois que vous aurez fait la brèche, on charge</i> » (Dorgelès). <i>Le sanglier a chargé.</i></p> <p>⊗ CONTR. <b>Décharger. Alléger. Excuser.</b>♦</p>	
Lors d'un encan spécialisé [...], l'Agent peut <u>charger</u> des frais de préinscription [...]	Lors d'un encan spécialisé [...], l'Agent peut réclamer/exiger des frais de préinscription [...]

comité conjoint joint committee	comité avisur advisory committee
<p><b>conjoint, ointe</b> [kɔ̃ʒwɛ̃, wɛ̃t] <b>adj. et n.</b>            • mil. XII<sup>e</sup> « ami »; de l'a. fr. <i>conjoindre</i>; lat. <i>conjungere</i></p> <p><b>1 ♦ Joint avec; uni.</b> <i>Problèmes conjoints.</i> — <b>Dr.</b> <i>Personnes conjointes</i>, liées par des intérêts communs. <i>Legs conjoint</i>, fait conjointement à plusieurs. — <b>Mus.</b> <i>Degrés* conjoints.</i></p>	
Cette accréditation n'est accordée que sur la recommandation d'un <u>comité conjoint</u> [...].	Cette accréditation n'est accordée que sur la recommandation d'un <u>comité paritaire</u> [...].
Les directeurs de direction [...] et le président du <u>comité avisur</u> , pour ce comité, sont autorisés à signer	Les directeurs de direction [...] et le président du <u>comité consultatif</u> , pour ce comité, sont autorisés à signer

conventionnel conventional	
<p><b>conventionnel, elle</b> [kɔ̃vɛ̃sjɔ̃nɛl] <b>adj. et n. m.</b>            • 1453; de <i>convention</i></p> <p><b>1 ♦</b>  <b>1 ♦ Qui résulte d'une convention.</b> <i>Acte, clause conventionnels. Valeur conventionnelle de la monnaie.</i> ⇒ <b>arbitraire.</b> <i>Signe, caractère conventionnel</i> (cf. Arbitraire* du signe). <i>Langage conventionnel.</i></p> <p><b>2 ♦ Plus cour.</b> <b>Conforme aux conventions sociales; peu naturel, peu sincère.</b> <i>Avoir des idées conventionnelles. Formule conventionnelle de politesse. Il est très conventionnel dans ses relations.</i></p> <p><b>3 ♦ (1955; angl. conventional) Anglic.</b> <i>Armement conventionnel, non nucléaire. Armes nucléaires et armes conventionnelles. Moyens conventionnels, classiques</i> (ni nucléaires, ni chimiques, ni biologiques).</p> <p><b>II ♦ N. m. (1792)</b> <i>Les conventionnels</i> : les membres de la Convention.</p>	
Aux fins du présent chapitre, le mot «document» comprend une bande, un ruban, un disque, une cassette ou un autre support d'information, ainsi que les données qu'il renferme. La propriété ou la garde d'un tel document emporte le droit pour l'organisme ou la municipalité d'obtenir sans frais de l'évaluateur et de tout autre personne qui y a consigné les données tous les renseignements nécessaires pour avoir accès à ces données et pour pouvoir les transcrire sur un <u>document conventionnel</u> ; cependant, ce droit ne comprend pas celui d'obtenir sans frais le logiciel.	Aux fins du présent chapitre, le mot «document» comprend une bande, un ruban, un disque, une cassette ou un autre support d'information, ainsi que les données qu'il renferme. La propriété ou la garde d'un tel document emporte le droit pour l'organisme ou la municipalité d'obtenir sans frais de l'évaluateur et de tout autre personne qui y a consigné les données tous les renseignements nécessaires pour avoir accès à ces données et pour pouvoir les transcrire sur un <u>document papier</u> ; cependant, ce droit ne comprend pas celui d'obtenir sans frais le logiciel.
un prêt hypothécaire <u>conventionnel</u>	un prêt hypothécaire <u>ordinaire</u>





<b>en devoir</b> on duty	
<b>En devoir</b> L'expression <i>en devoir</i> est calquée de l'anglais <i>on duty</i> . En français, on utilise plutôt les locutions <b>en service, en service commandé, en mission, de garde</b> ou <b>dans l'exercice de ses fonctions</b> . [...] Toutefois, la locution <i>se mettre en devoir de</i> suivie d'un infinitif est tout à fait correcte au sens de « se disposer à, se préparer à ». On dira par exemple : <i>Jean se mit en devoir de lui expliquer sa théorie</i> .	
Il doit en outre prévoir l'interdiction pour tout policier de porter ses uniforme, insigne ou arme de service [...] lorsque, alors qu'il est censé être <u>en devoir</u> , il exerce des activités qui n'entrent pas dans ses attributions.	Il doit en outre prévoir l'interdiction pour tout policier de porter ses uniforme, insigne ou arme de service [...] lorsque, alors qu'il est censé être <u>en service</u> , il exerce des activités qui n'entrent pas dans ses attributions.

<b>discontinuer</b> to discontinue	
<b>discontinuer</b> [diskɔ̃tin <sup>4</sup> e] v. (Conjug. : 1) • 1398; <i>descontinuer</i> 1314; lat. médiév. <i>discontinuare</i> 1 <input type="checkbox"/> V. tr. <b>Littér. Ne pas continuer (une chose commencée)</b> . <input type="checkbox"/> <b>cesser, interrompre, suspendre.</b> « <i>M<sup>me</sup> Dupin trouvait mes visites trop fréquentes et me priait de les discontinuer</i> » (Rousseau). 2 <input type="checkbox"/> V. intr. <b>(Choses) Cesser pour un temps.</b> — <b>Cour.</b> SANS DISCONTINUER : sans arrêt. <i>Il pleut sans discontinuer depuis hier. Il a parlé deux heures sans discontinuer.</i> <input type="checkbox"/> CONTR. <b>Continuer.</b>	
Les administrateurs d'une compagnie qui [...] a <u>discontinués</u> ses opérations [...]	Les administrateurs d'une compagnie qui [...] a <u>cessé/interrompu</u> ses opérations [...]

<b>à l'effet que</b> to the effect that	
Cette expression est <b>toujours un anglicisme</b> . Ne pas confondre « à l'effet que » avec « à l'effet de », expression vieillie mais correcte dans le contexte juridique, toujours suivie d'un infinitif, et qui a le sens de <i>afin de, en vue de</i> .	
Le titulaire peut obtenir de la commission une attestation <u>à l'effet que</u> la condition est réalisée [...]	Le titulaire peut obtenir de la commission une attestation <u>selon laquelle</u> la condition est réalisée [...]

<b>à l'emploi de</b> in the employ of	
Cette structure est considérée comme <b>fautive</b> par le Multidictionnaire et n'est pas répertoriée ailleurs.	
qui a été <u>à l'emploi de</u> cette société ou société de personnes depuis le 31 mars 1998 jusqu'à la fin de la période donnée	qui a été <u>au service de/employé par</u> cette société ou société de personnes depuis le 31 mars 1998 jusqu'à la fin de la période donnée

<b>exécutif</b> executive	
<p><b>Définition :</b>  <b>Relatif à la mise en œuvre des lois et à leur exécution.</b> Par exemple, <i>le pouvoir exécutif</i>.            Employé comme adjectif, <i>exécutif</i> est un <b>anglicisme</b> dans les expressions <i>comité exécutif</i> et <i>conseil exécutif</i> en parlant du comité de direction ou du conseil de direction dans une entreprise. Son usage est également fautif dans les titres de fonction <i>secrétaire exécutif</i> et <i>vice-président exécutif</i> employés pour désigner le secrétaire de direction, le vice-président directeur ou le premier vice-président.</p>	
<p>Les pouvoirs de l'Administration régionale crie sont exercés par son conseil, sauf quant aux matières qui sont déclarées être de la compétence exclusive du [...] du <u>comité exécutif</u>.</p>	<p>Les pouvoirs de l'Administration régionale crie sont exercés par son conseil, sauf quant aux matières qui sont déclarées être de la compétence exclusive du [...] du <u>comité directeur</u>.</p>
<p>Le secrétaire de l'Ordre agit comme <u>secrétaire exécutif</u> du comité des examinateurs.</p>	<p>Le secrétaire de l'Ordre agit comme <u>secrétaire administratif/de direction</u> du comité des examinateurs.</p>

<b>pour les fins de</b> for the purpose of	
<p>Cette structure est considérée comme <b>fautive</b> par le Multidictionnaire et n'est pas répertoriée ailleurs.</p>	
<p>Il peut, en outre, <u>pour les fins de</u> cette inspection, obliger toute personne [...]</p>	<p>Il peut, en outre, <u>pour les besoins de</u> cette inspection, obliger toute personne [...]</p>
<p>Une société ou personne morale sollicitant un permis d'agence doit [...] désigner, <u>pour les fins de</u> la présente loi, un représentant qui doit posséder</p>	<p>Une société ou personne morale sollicitant un permis d'agence doit [...] désigner, <u>pour l'application de</u> la présente loi, un représentant qui doit posséder</p>

<b>final</b> final	
<p><b>Final</b>            L'adjectif <i>final</i> signifie essentiellement « qui est à la fin ».</p>	
<p><b>Exemples :</b>            - L'accord <b>final</b>, en mineur, confère une touche tragique à cette œuvre musicale.            - En français, la voyelle <b>finale</b> <i>e</i> est souvent muette.            - Les examens <b>finals</b> (ou <b>finals</b>) auront lieu en mai.</p>	
<p>L'idée d'« en dernier lieu, qui conclut » que prend parfois le mot anglais <i>final</i> peut être avantageusement exprimée en français par différents adjectifs, selon le contexte : <i>définitif, irrévocable, dernier, ultime</i>, etc.</p>	
<p><b>Exemples :</b>            - Ma décision est <b>sans appel</b>.            - Vous trouverez ci-joint la version <b>définitive</b> du rapport.            - <b>Dernier</b> avertissement : la prochaine fois, c'est la porte!            - Dans un <b>ultime</b> effort, elle a franchi les derniers mètres qui la séparaient de la victoire.            Notons qu'au masculin pluriel, on peut dire <i>finals</i> ou <i>finals</i>.</p>	

Un organisme public peut refuser de communiquer un avis ou une recommandation [...] jusqu'à ce que la <u>décision finale</u> [...] ait été rendue publique par l'autorité compétente.	Un organisme public peut refuser de communiquer un avis ou une recommandation [...] jusqu'à ce que la <u>décision définitive</u> [...] ait été rendue publique par l'autorité compétente.
Le recours prévu [...] peut être exercé dans un délai de six mois à compter de la date du <u>jugement final</u> [...].	Le recours prévu [...] peut être exercé dans un délai de six mois à compter de la date du <u>jugement définitif</u> [...].

<b>frais de service</b> service charge	
L'expression est un <b>anglicisme syntaxique</b> lorsqu'elle est employée pour parler de frais d'administration. En télécommunication par exemple, ou dans la restauration, on peut utiliser « frais de service ».	
Ceci inclut tous frais d'installation de l'objet vendu, tous <u>frais de service</u> , tous frais de douane, d'accise et de transport	Ceci inclut tous frais d'installation de l'objet vendu, tous <u>frais d'administration</u> , tous frais de douane, d'accise et de transport

<b>initier</b> to initiate	
<b>initier</b> [inisje] v. tr. (Conjug. : 7) • 1355; lat. <i>initiare</i> 1 <input type="checkbox"/> <b>Admettre à la connaissance et à la participation de certains cultes ou de certains rites secrets.</b> <i>Prêtre chargé d'initier un fidèle.</i> <input type="checkbox"/> <b>mystagogue.</b> — <b>Par ext. Admettre à la pratique d'une religion, admettre au sein d'une société secrète, faire entrer dans un groupe fermé par l'initiation.</b> <i>Initier qqn à la franc-maçonnerie.</i> 2 <input type="checkbox"/> <b>Admettre (qqn) à la connaissance d'un savoir peu répandu.</b> <i>Initier qqn aux secrets d'une affaire, aux arcanes de la politique.</i> <input type="checkbox"/> <b>révéler.</b> « Je vous prends huit jours avec moi, et vous initie à mes procédés » ( <b>Romains</b> ). <i>Son père l'a initié aux secrets de la Bourse.</i> 3 <input type="checkbox"/> (1611) <b>Être le premier à instruire, à faire accéder (qqn) à des connaissances.</b> <input type="checkbox"/> <b>apprendre, conduire, enseigner, instruire.</b> <i>Initier qqn à la philosophie.</i> <input type="checkbox"/> S'INITIER À : acquérir les premiers éléments (d'un art, d'une science), faire l'apprentissage (d'une technique). <input type="checkbox"/> <b>s'instruire.</b> <i>S'initier à un métier, à une profession. Un effort « en vue de s'initier à la technique de nos peintres » (Duhamel).</i> 4 <input type="checkbox"/> (de l'angl. <i>to initiate</i> « commencer ») <b>Anglic. Prendre l'initiative de.</b> <i>Initier une enquête.</i>	
<u>initier des mesures</u> diagnostiques et thérapeutiques, selon une ordonnance	<u>instaurer/établir des mesures</u> diagnostiques et thérapeutiques, selon une ordonnance
elle conçoit, <u>initie</u> et met en place les bases de données statistiques [...]	elle conçoit, <u>établit/lance</u> et met en place les bases de données statistiques [...]

<b>juridiction</b> jurisdiction	
1. <b>Organe institué pour trancher les litiges.</b> 2. <b>Ensemble des tribunaux de même nature ou de même degré.</b> <b>Note(s) :</b> Selon la nature, on parle notamment de <i>juridiction civile</i> par opposition à <i>juridiction pénale</i> ; selon le degré, on parle de <i>juridiction de première instance</i> par opposition à <i>juridiction d'appel</i> .	

<p><b>3. Pouvoir de juger</b> dont sont investis certaines personnes, les tribunaux et certains organismes de l'État.</p> <p><b>Ressort</b> Étendue géographique constituant l'objet de la compétence territoriale d'une autorité administrative ou juridictionnelle.</p> <p><b>Note(s)</b> : On parlera, par exemple, du <i>ressort</i> d'un tribunal, d'un bureau de la publicité des droits, d'un poste de police, d'un bureau de scrutin. Exemple : « L'inscription d'un immeuble doit avoir lieu au bureau de la publicité des droits dans le <i>ressort</i> duquel est situé l'immeuble ». Le terme <i>jurisdiction</i> est à éviter dans ce sens.</p> <p><b>À propos du terme anglais <i>jurisdiction</i></b>, soulignons qu'il peut signifier trois notions, dont aucune ne se rend en français par <i>jurisdiction</i> : a) il désigne d'abord, dans son sens propre et également le plus abstrait, le pouvoir d'agir dans un certain domaine, ce que le français appelle la <i>compétence</i>; b) il peut également désigner l'<i>autorité</i> qui exerce une compétence territoriale (État, province, municipalité, etc.); c) il peut désigner enfin le territoire où une autorité exerce sa compétence; s'il s'agit d'une autorité non politique, on parle en français de son <i>ressort</i>; par contre, s'il s'agit d'une autorité politique, on ne parlera pas de ressort mais simplement du <i>territoire</i> (de telle autorité) ou encore on fera référence au type particulier de territoire dont il est question dans le contexte (encore ici État, province, municipalité, etc.).</p> <p>Dans la langue juridique actuelle, le terme <i>ressort</i> désigne exclusivement le domaine de compétence territoriale d'une autorité. Au sens général de « domaine de compétence », on ne le retrouve plus guère que dans la locution <i>du ressort de</i> (« cette question est du ressort du ministre X », « c'est de son ressort », « c'est une question de son ressort »), qui appartient d'ailleurs maintenant plus à la langue générale qu'à la langue juridique. Soulignons que <i>ressort</i> désigne le domaine ou l'étendue de la compétence territoriale - autrement dit un territoire - et non la compétence territoriale elle-même, notion plus abstraite qui est la capacité d'agir à l'égard d'un certain territoire.</p> <p>On rencontre aussi, avec le même sens, l'expression <i>ressort territorial</i> et, plus rarement, <i>ressort géographique</i>. Cependant, l'emploi de <i>ressort</i> sans qualificatif est de loin le plus fréquent.</p> <p><b>Compétence</b> Aptitude d'un tribunal à connaître d'une affaire, en raison de sa nature ou du territoire où elle a pris naissance.</p> <p><b>Note(s)</b> : On utilisera le terme <i>compétence</i> notamment dans les expressions <i>compétence d'attribution</i> (en latin : <i>ratione materiae</i>) et <i>compétence territoriale</i> (en latin : <i>ratione personæ vel loci</i>). Le terme <i>jurisdiction</i> est à éviter dans ce sens.</p>	
<p>Les juges ont tous les pouvoirs nécessaires à l'exercice de leur <u>jurisdiction</u> et ils peuvent, notamment, rendre toute ordonnance qu'ils estiment propre à sauvegarder les droits des parties.</p> <p>=====</p> <p>Le Conseil général et les conseils de section fixent, par résolution et suivant leur <u>jurisdiction</u> respective, les cotisations annuelles exigibles</p> <p>=====</p> <p>Le Bureau est chargé [...] de recueillir, compiler, analyser et publier des renseignements de nature statistique sur toute matière de <u>jurisdiction</u> provinciale</p> <p>=====</p> <p>Le tribunal siège dans le district judiciaire de Québec ou de Montréal selon que le district où l'intimé en première instance a son domicile professionnel relève de la <u>jurisdiction</u> d'appel de Québec ou de Montréal [...]</p>	<p>Les juges ont tous les pouvoirs nécessaires à l'exercice de leur <u>compétence</u> et ils peuvent, notamment, rendre toute ordonnance qu'ils estiment propre à sauvegarder les droits des parties.</p> <p>=====</p> <p>Le Conseil général et les conseils de section fixent, par résolution et suivant leur <u>compétence</u> respective, les cotisations annuelles exigibles</p> <p>=====</p> <p>Le Bureau est chargé [...] de recueillir, compiler, analyser et publier des renseignements de nature statistique sur toute matière de <u>compétence</u> provinciale</p> <p>=====</p> <p>Le tribunal siège dans le district judiciaire de Québec ou de Montréal selon que le district où l'intimé en première instance a son domicile professionnel est du <u>ressort</u> de Québec ou de Montréal [...]</p>

<b>légal</b> legal office legal representativ	
<p><b>légal, ale, aux</b> [legal, o] adj.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 1361; <b>lat. imp. legalis</b>, de <i>lex, legis</i> « loi » □ <b>loyal</b></li> </ul> <p>1 □ <b>Qui a valeur de loi, résulte de la loi, est conforme à la loi.</b> □ <b>juridique, réglementaire.</b>  <i>Dispositions légales. Formalités, formes légales</i>, prescrites, imposées par la loi. <i>Ce qui est légal peut n'être pas juste* ou légitime*</i>. « il n'est ni juste, ni légal de m'interroger de cette façon » (Maurois).  <i>Cours légal d'une monnaie; monnaie légale. Capacité, compétence légale.</i></p> <p>2 □ <b>(Personnes) Désigné par la loi.</b> Le « procureur du roi, tuteur légal des orphelins » (Balzac).</p> <p>3 □ <b>Défini ou fourni par la loi.</b> <i>Contenance légale d'un récipient. Âge légal</i>, requis par la loi. <i>Les voies légales. Moyens légaux</i>, que fournit la loi. <i>Annonces légales. Fêtes* légales. Heure* légale.</i>  <i>— Médecine* légale.</i> — <i>Pays légal</i> : la partie de la population qui a des droits politiques (dans un pays qui ne possède pas le suffrage universel).</p> <p>□ CONTR. <b>Illégal; arbitraire, clandestin, Conventionnel.</b></p>	
<p>Le régisseur doit s'abstenir d'entendre la cause dans laquelle l'<u>étude légale</u> dont il faisait partie [...] représente l'une des parties [...].</p>	<p>Le régisseur doit s'abstenir d'entendre la cause dans laquelle le <u>cabinet juridique/l'étude</u> dont il faisait partie [...] représente l'une des parties [...].</p>
<p>Une personne, un <u>représentant légal</u> ou une société de personnes qui fait un tel choix est appelé «auteur du choix» dans le présent chapitre.</p>	<p>Une personne, un <u>ayant cause/ayant droit/mandataire</u> ou une société de personnes qui fait un tel choix est appelé «auteur du choix» dans le présent chapitre.</p>

<b>levée de fonds</b> fund-raising	
<p><b>levée</b> [l(ə)ve] n. f. • v. 1200 « digne »; de 1. lever</p> <p>I ♦ <b>Remblai (de terre, de pierres, de maçonnerie).</b> ⇒ <b>chaussée, digue.</b> « À travers les étangs partait une levée de terre » (Bosco). — <b>Géol.</b> <i>Levée alluviale</i> : alluvions formant un bourrelet le long du lit d'un cours d'eau.</p> <p>II ♦</p> <p>1 ♦ (1530) <b>Vx Action de lever.</b> — <b>Mod. Loc.</b> <i>Levée de boucliers*</i>.</p> <p>2 ♦ <b>Didact. (dans quelques emplois) Action d'enlever, de retirer.</b> <b>Dr.</b> <i>Levée des scellés.</i> — <i>La levée du corps</i> : l'enlèvement du corps du défunt à la maison mortuaire; cérémonie qui s'y déroule devant le cercueil. — <b>Par ext.</b> <i>Levée d'un siège, d'un blocus.</i> ⇒ <b>cessation.</b> <i>Levée de séance. Levée d'écrou.</i> ⇒ <b>libération.</b></p> <p>♦ <b>Fig. Suppression.</b> <i>Levée d'option</i>, action de la confirmer (en se portant fermement acquéreur, vendeur). — <b>Psychan.</b> <i>Levée des défenses, des résistances.</i></p> <p>3 ♦ <b>Action de recueillir, de prélever (dans quelques emplois). Action de retirer les lettres de la boîte publique où elles ont été jetées.</b> <i>La levée du matin est faite. Heures des levées.</i> <b>Par ext.</b> <i>Les lettres recueillies à chaque levée.</i> — <b>Action de prendre, de ramasser les cartes lorsqu'on gagne un coup.</b> <b>Par ext.</b> <i>Les cartes elles-mêmes.</i> ⇒ <b>main, l. pli.</b> — <b>Comm.</b> <i>Levée de compte</i> : prélèvement effectué par un commerçant sur sa propre caisse. — <b>Dr.</b> <i>Levée de jugement</i> : copie d'un jugement par greffier. — <b>Milit.</b> <i>Action d'enrôler, de recruter des soldats, des troupes.</i> ⇒ <b>enrôlement.</b> <i>Levée en masse.</i></p> <p><b>Note(s) :</b>            Les expressions <i>levée de fonds</i> et <i>campagne de levée de fonds</i> constituent des calques à éviter (anglais <i>fundraising</i> et <i>fund-raising campaign</i>).</p>	
<p>La fourniture d'un bien meuble [...] par un organisme de bienfaisance dans le cadre d'une activité de <u>levée de fonds</u> [...]</p>	<p>La fourniture d'un bien meuble [...] par un organisme de bienfaisance dans le cadre d'une activité de <u>collecte de fonds/campagne de financement/souscription</u> [...]</p>



en opération in operation	
<p><b>opération</b> [ɔpɛrasjɔ̃] n. f.</p> <p>• XIII<sup>e</sup> « ouvrage, travail »; lat. <i>operatio</i></p> <p>1 ♦ <b>Action d'un pouvoir, d'une fonction, d'un organe qui produit un effet selon sa nature.</b> <i>Les opérations de la digestion.</i> « <i>La mémoire est nécessaire pour toutes les opérations de la raison</i> » (Pascal). — <b>Théol.</b> <i>Opération de la grâce. Opération du Saint-Esprit</i> : action mystique du Saint-Esprit par laquelle la Vierge Marie fut rendue mère. <b>Loc. fig.</b> <i>Par l'opération du Saint-Esprit</i> : par un moyen mystérieux, inexplicable, parfois quelque peu suspect. <i>Il s'est enrichi très vite, comme par l'opération du Saint-Esprit.</i></p> <p>2 ♦ <b>Acte ou série d'actes (matériels ou intellectuels) supposant réflexion et combinaison de moyens en vue d'obtenir un résultat déterminé.</b> ⇒ <b>accomplissement, entreprise, exécution, l. travail.</b> <i>Opérations industrielles, chimiques, pharmaceutiques, techniques.</i> ⇒ <b>manipulation, traitement.</b> <i>Les opérations d'une fabrication. Machine qui se charge de la plupart des opérations.</i></p> <p>3 ♦ (1613) <b>Processus de nature déterminée qui, à partir d'éléments connus, permet d'en engendrer un nouveau.</b> ⇒ <b>l. calcul, l. loi</b> (de composition). <i>Opérations fondamentales</i> : addition, soustraction, multiplication, division (les quatre opérations), élévation à une puissance, extraction d'une racine. <i>Faire une opération. Opération juste, fautive.</i></p> <p>4 ♦ (1690) <b>Opération (chirurgicale)</b> : toute action mécanique sur une partie du corps vivant en vue de la modifier, de la couper, de l'enlever (⇒ <b>ablation, amputation; -tomie</b>), de greffer un tissu, un organe (⇒ <b>2. greffe; -plastie</b>), de mettre en place certains appareils de prothèse, d'extraire un corps étranger, etc. ⇒ <b>intervention.</b> <i>Subir une opération. Opération à cœur ouvert. Opération sous anesthésie. Salle d'opération; fam. salle d'op [saldCp]. Table d'opération.</i> ⇒ <b>fam. billard.</b></p> <p>5 ♦ (1701) <b>Opération (militaire)</b> : ensemble de mouvements, de manœuvres, de combats qui permet d'atteindre un objectif, d'assurer la défense d'une position, le succès d'une attaque (⇒ <b>bataille, campagne</b>). <i>Le théâtre des opérations. Avoir, prendre l'initiative des opérations.</i> — <b>Par anal.</b> <i>Opération de police.</i> — <b>(Suivi d'un nom de code)</b> <i>Opération Torch</i> (débarquement allié en Afrique du Nord, 1942). ⇒ <b>Fam. Série de mesures coordonnées en vue d'atteindre un résultat.</b> <i>Opération « baisse des prix ».</i> <i>Opération escargot*.</i></p> <p>6 ♦ (XVIII<sup>e</sup>) ⇒ <b>affaire, spéculation.</b> <i>Opération commerciale. Opérations financières, immobilières. Opérations de bourse,</i> portant sur l'acquisition ou la vente de valeurs mobilières, de matières premières. — <b>Fam.</b> <i>Vous n'avez pas fait là une belle opération!</i> ⇒ <b>affaire.</b> — <i>Opération de banque,</i> que les banques et les institutions financières sont autorisées à réaliser.</p>	
<p>[...] la commission peut [...] obliger l'employeur à lui payer ou à lui garantir le paiement d'une somme égale à la cotisation à laquelle il eût été tenu si l'industrie avait été <u>en opération</u> lors de la cotisation précédente.</p>	<p>[...] la commission peut [...] obliger l'employeur à lui payer ou à lui garantir le paiement d'une somme égale à la cotisation à laquelle il eût été tenu si l'industrie avait été <u>en exploitation</u> (usine, mine)/ <u>en activité</u> (entreprise, usine)/ <u>en service</u> (ligne d'autobus)/ <u>en application, en vigueur</u> (plan, programme)/ <u>en marche</u> (machine) lors de la cotisation précédente.</p>

**place d'affaires**  
business place

**Place d'affaires**

Le terme *place d'affaires* est un calque de l'anglais *business place*, que l'on doit remplacer par bureau, établissement ou maison de commerce; il s'agit d'un **établissement d'une société où sont concentrées les activités commerciales, juridiques, administratives et de direction.**

De même, au lieu de parler de la « principale place d'affaires » d'une société, on emploiera les termes <i>siège</i> ou <i>siège social</i> .	
Exemples fautifs :	
- Une compagnie peut avoir des <b>places d'affaires</b> dans plusieurs grandes villes.	
- La direction a décidé d'ouvrir une nouvelle <b>place d'affaires</b> dans cette région.	
- La <b>principale place d'affaires</b> de cette entreprise est à Québec, mais elle a plusieurs succursales ailleurs.	
On écrira plutôt :	
- Une compagnie peut avoir des <b>établissements</b> dans plusieurs grandes villes.	
- La direction a décidé d'ouvrir un nouveau <b>bureau</b> dans cette région.	
- Le <b>siège social</b> de cette entreprise est à Québec, mais elle a plusieurs succursales ailleurs.	
Cet avis est signifié en le remettant soit à la <u>place</u> d'affaires de l'employeur, soit à sa résidence	Cet avis est signifié en le remettant soit au <u>lieu</u> de travail/principal établissement/siège social de l'employeur, soit

plan de pension pension plan	
<p><b>plan</b> [plā] n. m.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• XIV<sup>e</sup> « pépinière »; var. de <i>plant</i>; sens étendu au XVI<sup>e</sup>, « assiette d'un édifice », avec infl. de 1. <i>plain</i>, 1. <i>plan</i>, puis « dessin directeur » [...]</li> </ul> <p>II ♦ (v. 1600) <b>Fig.</b></p> <p>1 ♦ <b>Projet élaboré, comportant une suite ordonnée d'opérations, de moyens, destinée à atteindre un but.</b> ⇒ <b>combinaison, dessein, projet.</b> <i>Élaboration d'un plan. Plan d'action. Avoir, exécuter un plan. Déranger les plans de qqn. Plan irréalisable.</i> ⇒ <b>utopie.</b> « On leur attribuait une préméditation, un plan, un calcul, qui leur étaient étrangers » (Michelet). « D'ailleurs, à quoi bon m'encombrer d'un plan? Mieux valait me fier à l'inspiration » (E. Mauriac). <i>Plan de carrière*</i>. — Tirer des plans sur la comète*. — (Belgique) Tirer son plan : se débrouiller.</p> <p>♦ <b>Spécialt (au pr. et au fig.) Plans de bataille, plan de campagne. Plan stratégique. Aviat. Plan de vol :</b> document établi par le pilote avant le vol et où figurent divers renseignements sur celui-ci (durée, itinéraire, etc.).</p> <p>2 ♦ (1669) <i>Plan d'une œuvre, d'un ouvrage :</i> disposition, organisation de ses parties, considérée après coup (abrégé, résumé) ou élaborée avant la composition. ⇒ <b>cadre, charpente, canevas, ébauche.</b> <i>Plan d'une comédie, d'un roman. Le plan d'une dissertation. Plan de devoir donné comme modèle.</i> ⇒ <b>corrigé.</b> « On ne peut travailler à un ouvrage qu'après en avoir fait le plan, et un plan ne peut être bien fait qu'après que toutes les parties de l'ouvrage sont achevées » (Constant).</p> <p>3 ♦ (1875) <b>Ensemble des dispositions arrêtées en vue de l'exécution d'un projet.</b> ⇒ <b>planification, programme.</b> <i>Plan économique, financier; plan quinquennal. Plan à court, moyen, long terme. Plans de stabilisation, de redressement, d'austérité. (En France) Le Commissariat général du Plan. Plan d'urbanisme. Plan d'occupation des sols*. Plan comptable*. Plan-calcul, concernant le développement de l'informatique. Plan de travail, dans une entreprise : organisation du travail.</i> ⇒ <b>planning.</b></p> <p>♦ <b>Psychol.</b> <i>Plan d'échantillonnage :</i> sélection et estimation des échantillons.</p> <p>♦ (trad. de l'angl. <b>media planning</b>) <b>Public.</b> <i>Plan médias :</i> programme de publicité selon les supports.</p> <p>♦ (En France) <i>Plan ORSEC (abrév. de organisation des secours),</i> déclenché par le préfet en cas de catastrophe.</p> <p>♦ <i>Plan d'épargne :</i> système d'épargne dans lequel le souscripteur s'engage à verser régulièrement certaines sommes.</p> <p>4 ♦ <b>Fam. Projet de sortie, de distraction.</b> <i>Pour samedi soir, j'ai un plan d'enfer!</i> — <b>Par ext. Idée.</b> <i>Laisse tomber, c'est pas un bon plan!</i></p> <p>5 ♦ (laisser qqn en plant 1808; laissier en un plain XIV<sup>e</sup>, avec infl. de plant, plan) <b>Fam.</b> EN PLAN : sur place, sans s'en occuper. <i>Laisser qqn en plan.</i> ⇒ <b>abandonner, planter</b> (là). <i>Tous les projets sont restés en plan</i> (cf. En suspens).</p>	
Ce système de pension ne s'applique pas à un député qui donne au ministre des Finances avis de son intention de ne pas participer au <u>plan de pension.</u>	Ce système de pension ne s'applique pas à un député qui donne au ministre des Finances avis de son intention de ne pas participer au <u>régime de retraite.</u>



qualifications qualifications	
<p><b>qualification</b> [kalifikasjɔ̃] n. f.            • 1431; lat. scolast. <i>qualificatio</i>, de <i>qualificare</i> □ <b>qualifier</b>  <b>1</b> □ <b>Action ou manière de qualifier.</b> □ <b>appellation, épithète, nom, titre</b>            □ <b>Dr.</b> Désignation de l'infraction ou de la catégorie d'infractions dans laquelle entre une action. <i>La qualification d'empoisonnement, de crime.</i> — Détermination de la nature juridique d'une situation ou d'un fait pour savoir quelle loi lui est applicable.  <b>3</b> □ (1947) <i>Qualification professionnelle</i> : ensemble des aptitudes et des connaissances acquises d'un travailleur pour l'exercice d'une activité de production (□ <b>qualifié</b>). — <b>Par ext.</b> Formation à une fonction technique spécialisée. <i>Haut niveau de qualification.</i></p>	
<p>L'emploi du terme <i>qualification</i> au pluriel est un <b>anglicisme</b>. On pourra lui préférer <i>compétences</i> ou <i>formation</i>.</p>	
<p>«<b>emploi équivalent</b>» : un emploi qui *possède des caractéristiques semblables à celles de l'emploi qu'occupait le travailleur au moment de sa lésion professionnelle relativement aux <u>qualifications professionnelles</u> requises [...]</p>	<p>«<b>emploi équivalent</b>» : un emploi qui *possède des caractéristiques semblables à celles de l'emploi qu'occupait le travailleur au moment de sa lésion professionnelle relativement aux <u>compétences professionnelles</u> requises [...]</p>
<p>Le Groupement est en outre responsable de la <u>qualification</u> des personnes qui désirent agir à titre d'estimateurs.</p>	<p>Le Groupement est en outre responsable de la <u>formation</u> des personnes qui désirent agir à titre d'estimateurs.</p>

régulier regular	
<p><b>régulier, ière</b> [ʀɛgylʁ, -jɛʀ] adj. et n. m.            • 1119 <i>jurs regulers</i>; lat. <i>regularis</i>, de <i>regula</i> « règle »</p>	
<p><b>1</b> □ <b>(Choses)</b>  <b>1</b> □ (1552) <b>Qui est conforme aux règles, ne fait pas exception à la norme.</b> □ <b>normal.</b> <i>Verbes réguliers</i>, qui suivent les règles ordinaires de la conjugaison. <i>Vers réguliers</i> (opposé à <i>libre</i>).            □ <b>Spécialt Établi ou accompli conformément aux dispositions constitutionnelles, légales ou réglementaires.</b> <i>Jugement régulier. Gouvernement, tribunal régulier. Attestation régulière.</i> □ <b>réglementaire.</b> <i>Situation régulière</i> (cf. En règle).            □ <b>Permis (par la loi, par les règles d'un jeu).</b> <i>Opération commerciale parfaitement régulière. Coup régulier.</i> — <b>Fam.</b> <b>Loyal, correct.</b> □ <b>fam. réglo.</b> <i>Le coup est dur, mais régulier</i> (cf. <b>ci-dessous</b>, II, 4<sup>e</sup>). — <b>Loc. fam.</b> <i>À la régulière</i> : dans le respect des règles. <i>Battre qqn à la régulière.</i></p>	
<p><b>2</b> □ (1666 « bien proportionné ») <b>Qui présente un caractère de symétrie, d'ordre, d'harmonie.</b>  <i>Forme régulière.</i> □ <b>géométrique.</b> <i>Façade régulière.</i> □ <b>symétrique.</b> <i>Rues droites et régulières. Écriture régulière, bien formée, nette.</i> « <i>Traits nobles et réguliers</i> » (Romains). <i>Visage régulier.</i>            □ <b>Math.</b> <i>Polygone régulier</i>, aux côtés et aux angles égaux. <i>Polyèdre régulier</i>, dont les faces sont toutes des polygones réguliers. — <i>Élément régulier</i> : dans un ensemble muni d'une loi de composition T, élément <i>a</i> tel que pour tout couple (<i>x</i>, <i>y</i>) de l'ensemble, les égalités <math>xTa = yTa</math> et <math>aTx = aTy</math> entraînent <math>x = y</math>.</p>	
<p><b>3</b> □ (XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup>) <b>Se dit d'un mouvement, d'un phénomène caractérisé par une vitesse, une période, un rythme, une intensité uniforme; sans à-coups, sans interruption.</b> □ <b>égal, uniforme.</b>  <i>Vitesse régulière.</i> □ <b>constant.</b> <i>Accélération régulière. Rythme régulier. Pouls régulier, respiration régulière. Efforts, résultats réguliers. Qualité régulière.</i> □ <b>homogène, suivi.</b> <i>Progrès régulier.</i>            □ <i>Les alizés sont des vents réguliers.</i> □ <b>constant.</b> — <i>Cours d'eau régulier</i>, dont le débit varie peu.</p>	
<p><b>4</b> □ <i>À intervalles réguliers</i> : régulièrement. — (1835) <b>Qui se renouvelle à intervalles égaux.</b> <i>Frapper des coups réguliers. Migrations régulières.</i> □ <b>périodique.</b> <i>Visites, inspections, vérifications régulières. Revenus réguliers.</i> □ <b>1. fixe.</b> <i>Manger à (des) heures régulières.</i></p>	
<p><b>5</b> □ <b>Qui n'est pas occasionnel, mais habituel.</b> <i>Être en correspondance régulière avec qqn. Ligne régulière</i> (de transport). <i>Service régulier d'autocars.</i> — <b>Par ext.</b> <i>L'autocar, l'avion, le train régulier</i> (opposé à <i>supplémentaire</i>).</p>	

<p>6 <input type="checkbox"/> (<i>reiguleir</i> 1200) <b>(En parlant des mœurs, de la vie)</b> Soumis aux règles de la morale sociale, des bienséances. Une vie régulière et rangée. Quelque chose « de peu conforme aux mœurs régulières » (Sade).</p> <p>II <input type="checkbox"/> (Personnes)</p> <p>1 <input type="checkbox"/> (1170 <i>reguler</i>) Qui appartient à un ordre religieux (opposé à <i>séculier</i>). Abbé, chanoine, clerc régulier. Clergé régulier et clergé séculier.</p> <p><input type="checkbox"/> N. m. Un régulier, les réguliers. <input type="checkbox"/> moine, religieux. Les réguliers sont soumis à la règle.</p> <p>2 <input type="checkbox"/> Qui est soumis à des règles strictes, dépend du pouvoir central. Troupes régulières. Armées régulières et milices. — N. m. Les réguliers et les supplétijs.</p> <p>3 <input type="checkbox"/> Assidu, exact, ponctuel, réglé. Il est régulier dans ses habitudes, son travail. — <b>Spécialt</b> Qui fournit des efforts et obtient des résultats d'un niveau constant. Élève régulier. Vendeur régulier.</p> <p>4 <input type="checkbox"/> Qui respecte les usages, les règles en vigueur dans un milieu, une profession, une activité. Régulier en affaires. <input type="checkbox"/> correct, fair-play, fam. réglo.</p> <p><input type="checkbox"/> CONTR. Irrégulier. Aberrant, anormal. Illégal. Asymétrique, difforme, inégal. Accidentel, exceptionnel, intermittent.</p>	
<p>les sommes requises pour la rémunération du personnel régulier engagé pour assister le parti</p> <hr/> <p>La Commission des transports peut établir des règlements à l'effet d'obliger tel individu ou telle compagnie, de payer à la compagnie de chemin de fer, en sus des taux réguliers, une charge additionnelle n'excédant pas 50 % du <u>taux régulier</u>.</p> <hr/> <p>La Commission des transports du Québec peut convertir un permis spécial en un <u>permis régulier</u> de transport en commun</p> <p>La personne qui [...] est <u>membre régulier</u> de l'Association professionnelle des géologues et des géophysiciens du Québec</p> <hr/> <p>0,455 \$ le litre d'essence régulière avec plomb;</p>	<p>les sommes requises pour la rémunération du personnel <u>attitré/habituel/permanent</u> engagé pour assister le parti</p> <hr/> <p>La Commission des transports peut établir des règlements à l'effet d'obliger tel individu ou telle compagnie, de payer à la compagnie de chemin de fer, en sus des taux réguliers, une charge additionnelle n'excédant pas 50 % du <u>taux normal</u>.</p> <hr/> <p>La Commission des transports du Québec peut convertir un permis spécial en un <u>permis ordinaire</u> de transport en commun</p> <p>La personne qui [...] est membre <u>titulaire/en titre de</u> l'Association professionnelle des géologues et des géophysiciens du Québec</p> <hr/> <p>0,455 \$ le litre d'essence ordinaire avec plomb;</p>

## rencontrer quelque chose

to meet

**Rencontrer**

Le verbe transitif *rencontrer* signifie « être mis, se trouver en présence de quelqu'un ou de quelque chose ». Ainsi, on peut **rencontrer une personne ou une chose, par hasard ou délibérément**. Au figuré, on peut aussi *rencontrer* un obstacle, un problème, une difficulté, une opposition ou une occasion, par exemple. Cet emploi est attesté dans les grands dictionnaires unilingues français et n'est aucunement attribuable à une quelconque influence de l'anglais.

**Exemples :**

- Nous **avons rencontré** Pauline en chemin.
- La quille **rencontra** le fond sablonneux et le voilier s'immobilisa.
- Le projet du conseil d'administration **a rencontré** une vive opposition.
- J'**ai rencontré** une difficulté de taille! Maintenant, il faut réfléchir aux solutions.

Toutefois, **c'est une erreur d'employer *rencontrer* au sens de « faire ce qu'une situation demande »**, par exemple au lieu de *régler, s'acquitter de (une dette, un paiement); satisfaire à, se conformer à (une exigence, un critère, une norme, une condition); répondre à (un besoin, un critère); atteindre (un objectif, un quota); respecter, remplir, honorer (un engagement, une obligation)*. Ces emplois appartiennent à l'anglais *to meet*, mais pas au verbe *rencontrer*, de sens plus restreint.

<p><b>Exemples fautifs :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Il sera difficile de <b>rencontrer</b> un délai si serré!</li> <li>- Je n'ai rien contre cet achat, si tu es capable de <b>rencontrer</b> tes paiements.</li> <li>- Carmen a beaucoup de dépenses à <b>rencontrer</b> ces temps-ci.</li> <li>- Pour <b>rencontrer</b> les exigences de la clientèle, il faut sans cesse innover.</li> <li>- Nous n'avons pas été en mesure de <b>rencontrer</b> nos objectifs de vente.</li> <li>- Comment lui faire confiance? Il ne <b>rencontre</b> jamais ses engagements.</li> <li>- Sauront-ils <b>rencontrer</b> les besoins de l'enfant?</li> <li>- Malheureusement, vous ne <b>rencontrez</b> pas les conditions d'admissibilité.</li> <li>- Cet ancien lit de bébé ne <b>rencontre</b> pas les nouvelles normes de sécurité.</li> </ul> <p>On écrira plutôt, par exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Il sera difficile de <b>respecter</b> un délai si serré!</li> <li>- Je n'ai rien contre cet achat, si tu es capable de <b>faire</b> tes paiements.</li> <li>- Carmen doit <b>faire face</b> à beaucoup de dépenses ces temps-ci.</li> <li>- Pour <b>satisfaire aux</b> exigences de la clientèle, il faut sans cesse innover.</li> <li>- Nous n'avons pas été en mesure d'<b>atteindre</b> nos objectifs de vente.</li> <li>- Comment lui faire confiance? Il ne <b>tient</b> jamais ses engagements.</li> <li>- Sauront-ils <b>répondre aux</b> besoins de l'enfant?</li> <li>- Malheureusement, vous ne <b>remplissez</b> pas les conditions d'admissibilité.</li> <li>- Cet ancien lit de bébé n'<b>est</b> pas <b>conforme aux</b> nouvelles normes de sécurité.</li> </ul>	
Aucune taxe n'est payable à l'égard de la fourniture d'un bien d'un particulier décédé effectuée par sa succession si les <u>conditions suivantes sont rencontrées</u> :	Aucune taxe n'est payable à l'égard de la fourniture d'un bien d'un particulier décédé effectuée par sa succession si les <u>conditions suivantes sont remplies</u> :

<p><b>fausse représentation</b></p> <p>false pretences/under false pretence, make false representation, false pretences</p>
<p><b>représentation</b> [R(ə)prezɑ̃tasjɔ̃] n. f.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 1250; <u>lat.</u> <i>repraesentatio</i>, de <i>repraesentare</i></li> </ul> <p>1 ♦ <b>Action de mettre devant les yeux ou devant l'esprit de qqn.</b></p> <p>1 ♦ <b>Vx ou dr.</b> Production, présentation. <i>Représentation d'acte</i> (pouvant servir de titre ou de preuve). ⇒ <b>exhibition.</b></p> <p>2 ♦ <b>Mod.</b> Le fait de rendre sensible (un objet absent ou un concept) au moyen d'une image, d'une figure, d'un signe (⇒ <b>représenter</b>). <i>Représentation d'un objet par une figure, d'un phénomène par un tracé. Représentation graphique d'une fonction mathématique. Représentation des nombres dans un ordinateur. Système de représentation des sons musicaux.</i> ⇒ <b>notation.</b> — <b>Spécialt</b> Action de représenter (la réalité extérieure) dans les arts plastiques. <i>La représentation réaliste, stylisée de la réalité dans l'art figuratif*. Représentation du visage humain. « Nous commençons à deviner que la représentation est un moyen de style, non le style un moyen de la représentation » (Malraux).</i> — <b>Didact.</b> Le fait de représenter par le langage. ⇒ <b>description, évocation.</b> <i>La représentation des passions dans une œuvre littéraire.</i></p> <p>3 ♦ (1370) Image, figure, signe qui représente. ⇒ <b>emblème, symbole; diagramme, graphique, 3. plan, schéma.</b> <i>Une représentation fidèle. Une représentation en perspective, en trois dimensions.</i>    ◊ <b>Œuvre littéraire ou plastique qui représente qqch.</b> <i>Les représentations de la Nativité dans l'art occidental. « Même si le propos de l'auteur est de donner la représentation la plus complète de son objet, il n'est jamais question qu'il raconte tout » (Sartre).</i></p> <p>4 ♦ (1718) <b>Vx</b> Le fait de présenter à qqn les inconvénients de ses actes en manière de reproche. ⇒ <b>observation, remontrance.</b></p> <p>5 ♦ <b>Psychol.</b> Processus par lequel une image est présentée aux sens. <i>La perception*, représentation d'un objet par le moyen d'une impression. Les représentations que nous avons du monde existant. « On est accessible à la crainte dans la mesure où la représentation du mal futur est intense » (Ribot).</i> ⇒ <b>évocation.</b></p>

<p>6 ♦ <b>Le fait de représenter une pièce au public, en la jouant sur la scène.</b> ⇒ <b>comédie, spectacle.</b> Donner une, plusieurs représentations au profit d'une œuvre de charité. Première représentation d'une pièce. ⇒ <b>première.</b> Représentation de gala. Aller à une représentation de « L'Avare » en matinée, en soirée.</p> <p>7 ♦ <b>Le fait de représenter (l, 8°).</b> Être en représentation : se faire valoir, se montrer. « je me considérai malgré moi en représentation et tout ce que je fis cessa d'avoir l'air vrai » (Blondin).          ◇ <b>Train de vie auquel sont tenues les personnes occupant certaines fonctions.</b> Allocation pour frais de représentation.</p> <p>II ♦</p> <p>1 ♦ <b>Dr.</b> Le fait de remplacer (qqn), d'agir à sa place (dans l'exercice d'un droit). Représentation du mandant par le mandataire. Représentation en justice : charge d'agir en justice, en demande ou en défense, pour une autre personne.          ◇ Dans une succession, le fait de prendre le rang et la place d'un héritier en ligne directe décédé.</p> <p>2 ♦ <b>Action de représenter à l'étranger.</b> Représentation diplomatique.          ◇ <b>Par ext.</b> Ensemble des services qui sont chargés de cette représentation (ambassade, légation). La représentation chinoise à Paris. — L'ensemble du personnel de ces services.</p> <p>3 ♦ (1772; h. XIV<sup>e</sup>) <b>Le fait de représenter (le peuple, la nation), dans l'exercice du pouvoir.</b> ⇒ <b>délégation, élection, mandat, suffrage.</b> La représentation du peuple, du pays. « la représentation proportionnelle [...] assure une représentation des minorités dans chaque circonscription » (Duverger). Représentation majoritaire. ⇒ <b>scrutin.</b>          ◇ <b>Par ext.</b> Ensemble des personnes qui représentent le peuple. ⇒ <b>représentant.</b> La représentation communale, nationale, syndicale.</p> <p>4 ♦ <b>Techn.</b> Activité qui consiste à passer des contrats pour le compte d'une maison de commerce; <b>métier de représentant* de commerce.</b> Faire de la représentation. ⇒ <b>courtage.</b></p>	
Quiconque fait de fausses représentations [...] est passible d'une amende	Quiconque fait de fausses déclarations/des allégations mensongères [...] est passible d'une amende

sujet à subject to	
<p><b>sujet, ette</b> [syʒɛ, ʒɛt] adj.          • 1138; sugez « soumis » 1120; <b>lat.</b> <i>subjectus</i>, de <i>subjicere</i> « mettre sous »</p> <p>1 □ <b>Vx</b> <i>Sujet à...</i> de..., assujetti à... (par conquête). (1393) <b>Vieilli Qui est dans la dépendance d'une autorité supérieure.</b> □ <b>soumis.</b></p> <p>2 □ <b>Vx ou dr.</b> <b>Soumis à une nécessité, à une loi; dépendant de qqch.</b> □ <b>astreint.</b> <i>Sujet à un droit, à une obligation.</i> — <b>Cour.</b> <i>Sujet à caution*</i>.</p> <p>3 □ (XV<sup>e</sup>) <b>Cour. Exposé à.</b> □ <b>susceptible</b> (de). <i>Être sujet au mal de mer, au vertige.</i> — <b>(Suivi de l'inf.)</b> « Les hommes les plus fermes □□□ sont sujets à changer » (Lesage).          Cornu : Soumis à, susceptible de (recours).</p>	
Il peut, <b>sujet à l'approbation</b> du ministre, faire une sous-classification [...].	Il peut, <b>sous réserve de/moyennant l'approbation</b> du ministre, faire une sous-classification [...].

## D'AUTRES ERREURS DE VOCABULAIRE

<b>cueillette de données</b> impropriété	
<p><b>Cueillette et collecte</b></p> <p>On utilise parfois à tort les mots <i>cueillette</i> et <i>collecte</i>. En effet, ces deux mots prêtent à confusion puisqu'ils comportent un sens commun qui est celui de « récolte, ramassage ». Notons par ailleurs qu'ils viennent tous deux du latin <i>collecta, colligere</i> « ramasser, réunir, récolter ».</p> <p>En français, le mot <i>cueillette</i> signifie « récolte de végétaux » ou, par métonymie, « produit de cette récolte ».</p> <p><b>Exemples :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Toute jeune, j'adorais faire la <b>cueillette</b> des fraises à l'île d'Orléans.</li> <li>- Les pommiers étaient lourds de fruits; nous sommes revenus à la maison avec une <b>cueillette</b> abondante!</li> <li>- La <b>cueillette</b> des champignons se fait à l'automne.</li> <li>- Dans cette région, la <b>cueillette</b> des roses s'accompagne de festivités traditionnelles.</li> </ul> <p>En français, le mot <i>collecte</i> signifie « action de recueillir des dons » ou « action de réunir, de recueillir (des produits, des éléments) en vue d'un traitement ».</p> <p><b>Exemples :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Une station de radio organise une <b>collecte</b> au profit de cette fondation pour enfants.</li> <li>- On procède actuellement à une <b>collecte</b> de vêtements pour venir en aide aux démunis.</li> <li>- Dans notre rue, la <b>collecte</b> des ordures s'effectue le mercredi et le samedi.</li> <li>- Cette statisticienne effectue la <b>collecte</b> des données.</li> </ul> <p>En résumé, on emploie le mot <i>cueillette</i> pour parler d'une récolte de végétaux et le mot <i>collecte</i> pour parler de tout autre type de récolte.</p> <p><b>Exemple :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Ce spécialiste de la culture biologique procède à la <b>collecte</b> de données scientifiques et techniques afin d'améliorer le processus de <b>cueillette</b> des fruits et légumes.</li> </ul> <p>On se gardera donc d'employer les expressions <b>cueillette de données</b> ou <b>cueillette des ordures</b>, qui constituent des impropriétés.</p> <p>Pour en savoir davantage, vous pouvez consulter l'article <b>Collecter</b>.</p>	
<p>La Société collabore avec l'Éditeur officiel du Québec à la publication des jugements rendus par les tribunaux judiciaires siégeant au Québec et des décisions rendues par les personnes ou les organismes y exerçant des fonctions juridictionnelles.</p> <p>La Société établit par règlement les modalités de la <u>cueillette</u> de ces jugements et décisions ainsi que les critères relatifs à la sélection de ceux et celles à rapporter et à la façon dont ils doivent l'être.</p>	<p>La Société collabore avec l'Éditeur officiel du Québec à la publication des jugements rendus par les tribunaux judiciaires siégeant au Québec et des décisions rendues par les personnes ou les organismes y exerçant des fonctions juridictionnelles.</p> <p>La Société établit par règlement les modalités de la <u>collecte</u> de ces jugements et décisions ainsi que les critères relatifs à la sélection de ceux et celles à rapporter et à la façon dont ils doivent l'être.</p>



<b>comme étant</b> pléonasme	
<p><b>La construction <i>comme étant</i>, que certains auteurs ont condamnée au Québec</b>, a sans doute été mise un peu trop rapidement sur le compte de l'anglais <i>as being</i>. Tout au plus aurait-on pu penser qu'une fréquence plus grande du tour en français québécois, par rapport à son usage ailleurs dans la francophonie, pourrait s'expliquer par l'anglais. Mais une recherche comparée dans la presse européenne et québécoise révèle que <i>comme étant</i> est aussi répandu en Europe francophone qu'au Québec; il est, de plus, bien attesté chez les lexicographes et les grands auteurs. Le tour ne semble d'ailleurs pas avoir fait l'objet de remarques dans les ouvrages de difficultés. Néanmoins, pour ne pas alourdir inutilement la phrase, on peut se demander si le participe présent <i>étant</i> est toujours indispensable et décider de <b>le supprimer lorsqu'il n'ajoute rien au sens</b>.</p>	
<p>7. Les lignes latérales des lots dans un canton sont établies et tracées sur l'azimut ou rhumb de vent de la ligne qui [...] est indiquée <u>comme étant la directrice</u> de ces lignes latérales dans chaque rang qu'elle affecte.</p>	<p>7. Les lignes latérales des lots dans un canton sont établies et tracées sur l'azimut ou rhumb de vent de la ligne qui [...] est indiquée <u>comme la directrice</u> de ces lignes latérales dans chaque rang qu'elle affecte.</p>

<b>défrayer les coûts</b> pléonasme	
<p><b>Défrayer les frais</b> On emploie parfois des expressions comme <i>défrayer les frais</i>, <i>défrayer les dépenses</i> pour indiquer qu'on paie ou qu'on rembourse des sommes à quelqu'un. Toutefois, il s'agit de <b>pléonasmes</b> qu'il vaut mieux éviter. En effet, <i>défrayer</i> contient en lui-même l'idée de frais, puisqu'il signifie « payer ou rembourser à quelqu'un ses frais ». Ce verbe est également employé correctement dans la tournure <i>défrayer quelque chose</i>, avec le sens de « payer les frais qui correspondent à quelque chose ».</p> <p><b>Exemples fautifs :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Lorsque vous serez en voyage pour le travail, l'entreprise <b>défraiera vos frais</b>.</li> <li>- Cet écrivain faisait le tour de l'Europe et son mécène <b>défrayait ses dépenses</b>.</li> <li>- Les <b>frais</b> de la soirée <b> furent défrayés </b> par les membres.</li> </ul> <p><b>On pourra dire :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Lorsque vous serez en voyage pour le travail, vous <b>serez défrayé</b> par l'entreprise.</li> <li>- Cet écrivain faisait le tour de l'Europe, <b>défrayé</b> par son mécène.</li> <li>- La soirée <b>fut défrayée</b> par les membres.</li> </ul> <p>Ainsi, ce sont les personnes ou les choses qui sont défrayées, et non les sommes d'argent. Pour exprimer cette seconde idée, il convient plutôt d'utiliser des verbes comme <i>payer</i>, <i>rembourser</i>, <i>assumer</i> ou <i>couvrir</i>. On dira, par exemple : <i>assumer les frais</i>, <i>rembourser les frais</i>, <i>prendre à sa charge les coûts</i>, <i>payer les dépenses</i>, <i>supporter une dépense</i>, <i>couvrir les dépenses</i>, <i>payer la note</i>, etc.</p> <p><b>Exemples :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Vos frais <b>seront couverts</b> pendant votre séjour. (et non : Vos <b>frais seront défrayés</b> pendant votre séjour.)</li> <li>- Ses dépenses <b>ont été remboursées</b> par sa mère. (et non : Sa mère <b>a défrayé ses dépenses</b>.)</li> <li>- C'est la fondation qui <b>a assumé</b> les frais du colloque. (et non : C'est la fondation qui <b>a défrayé les frais</b> du colloque.)</li> </ul>	
<p>La Régie tient à l'égard du fonds une comptabilité distincte et <u>les coûts de son fonctionnement sont défrayés</u> par le fonds, à même les montants dont il est constitué.</p>	<p>La Régie tient à l'égard du fonds une comptabilité distincte et les <u>coûts de son fonctionnement sont payés/supportés/pris en charge</u> par le fonds, à même les montants dont il est constitué.</p>

<b>dans les meilleurs délais</b> impropriété	
<p>La locution fort répandue <i>dans les meilleurs délais</i> est <b>une impropriété</b>. Il faut dire plutôt à <i>bref délai, le plus tôt possible, le plus rapidement possible, en toute diligence, avec la célérité requise</i>. « <i>Le président du Comité d'appel convoque le comité [dans les meilleurs délais.]</i> » (= à <i>bref délai, dans les plus brefs délais</i>). Ce n'est pas la qualité des <i>délais</i> qui est en cause, mais leur longueur. Un <i>délai</i> ne pouvant être considéré bon ou mauvais, il ne peut pour cette raison être qualifié de [meilleur] ou de [pire].</p>	
<p>Un inspecteur peut, aux fins de l'application de la présente loi: 2° examiner tout appareil, [...] transporter cet appareil dans un autre lieu et le retourner, <u>dans les meilleurs délais</u>, après la réalisation des tests;</p>	<p>Un inspecteur peut, aux fins de l'application de la présente loi: 2° examiner tout appareil, [...] transporter cet appareil dans un autre lieu et le retourner, <u>dans les plus brefs délais</u>, après la réalisation des tests;</p>

<b>détenteur d'un titre, d'un permis</b> impropriété	
<p><b>Détenteur et titulaire</b> Les noms <i>détenteur</i> et <i>titulaire</i> peuvent prêter à confusion, puisqu'ils désignent tous deux une personne qui possède quelque chose. Ils ne sont toutefois pas interchangeables dans tous les contextes.</p> <p>Le nom <i>détenteur</i> (<i>détentrice</i> au féminin), du verbe <i>détenir</i>, a un sens plutôt large : il désigne une personne qui a en sa possession ou qui garde quelque chose, qu'il s'agisse d'une chose concrète ou abstraite. La chose ainsi détenue peut l'être à titre provisoire.</p> <p><b>Exemples :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les <b>détenteurs</b> et <b>détentrices</b> de billets pour ce spectacle seront remboursés.</li> <li>- Je crois que Pierre est le <b>détenteur</b> du document que tu cherches.</li> <li>- La <b>détentrice</b> actuelle du record du monde affrontera les meilleures skieuses canadiennes.</li> <li>- À l'époque, le roi était l'unique <b>détenteur</b> du pouvoir.</li> </ul> <p>Le sens de <i>titulaire</i>, qui est employé comme nom et comme adjectif, est plus restreint. Ce mot peut désigner une personne exerçant une fonction en vertu d'un titre qu'elle possède. Dans ce sens, <i>titulaire</i> implique une idée de permanence; on l'emploie par opposition à <i>adjoint, auxiliaire, provisoire, stagiaire, suppléant</i>, etc. <i>Titulaire</i> peut aussi désigner une personne qui possède un diplôme ou un droit, par exemple un permis, une rente.</p> <p><b>Exemples :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Germain est <b>titulaire</b> de ce poste depuis plus de dix ans.</li> <li>- Andrée est maintenant professeure <b>titulaire</b> à l'Université de Montréal.</li> <li>- Carl est <b>titulaire</b> d'un permis de pêche.</li> <li>- Trois des candidates sont <b>titulaires</b> d'une maîtrise en psychologie.</li> </ul>	
<p>Le plan vise tout <u>détenteur de permis de pêche</u> qui récolte du crabe des neiges dans la zone 16 mentionnée à l'article 2.</p>	<p>Le plan vise <u>tout titulaire de permis de pêche</u> qui récolte du crabe des neiges dans la zone 16 mentionnée à l'article 2.</p>

<b>disposer de</b> impropriété	
<p><b>II</b> □ V. tr. ind. (XV<sup>e</sup>) <b>DISPOSER DE.</b>  <b>2</b> □ <i>Disposer de qqn</i>, en faire ce que l'on veut, s'en servir comme on le veut. « C'est à vous de disposer de moi selon vos volontés » (Molière). — <i>Disposer de soi-même</i> : être libre, indépendant. <i>Le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes</i> (□ <b>autodétermination</b>). — <b>Absolt</b> <i>Vous pouvez disposer</i> (de vous) : je ne vous retiens pas, partez (à un inférieur).</p>	
<p><b>III</b> □ V. intr. (XVI<sup>e</sup>) <b>Prendre des dispositions.</b> □ <b>décider, décréter, dicter, prescrire, régler.</b> <i>La loi ne dispose que pour l'avenir. Disposer par testament.</i> <b>PROV.</b> <i>L'homme propose, Dieu dispose.</i></p>	
[...] <b>252.</b> La Commission a compétence exclusive pour disposer de toute plainte soumise en vertu de l'article 32 et de toute demande d'intervention faite en vertu des articles 245, 246 et 251.	[...] <b>252.</b> La Commission a compétence exclusive pour statuer sur toute plainte soumise en vertu de l'article 32 et de toute demande d'intervention faite en vertu des articles 245, 246 et 251.

<b>éligible à</b> impropriété	
<p><b>éligible</b> [elʒibɛl] adj.            • v. 1300; bas lat. <i>eligibilis</i>            □ <b>Qui remplit les conditions requises pour pouvoir être élu, et spécialt pour être élu député.</b>  <b>TLFI : Qui jouit des droits requis pour se présenter à une élection par voie de suffrages.</b></p>	
Toutefois, la cadre supérieure [...] a également droit de recevoir durant 10 semaines une indemnité égale à 93 % de son traitement hebdomadaire de base si elle n'est pas <u>éligible aux prestations</u> d'assurance-chômage [...]	Toutefois, la cadre supérieure [...] a également droit de recevoir durant 10 semaines une indemnité égale à 93 % de son traitement hebdomadaire de base si elle n'est pas <u>admissible aux prestations</u> d'assurance-chômage [...]

<b>émettre un permis</b> impropriété
<p><b>Émettre</b>            Le verbe <i>émettre</i> vient du latin <i>emittere</i>, formé à partir de <i>ex-</i> et de <i>mittere</i> « envoyer ». De là lui vient un de ses sens courants en français, celui de « projeter au dehors », par exemple de la lumière, des ondes, des radiations, des sons, etc., et, par extension, celui de « exprimer, formuler une opinion, une hypothèse, une objection, un avis ».</p> <p><b>Exemples :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le Soleil <b>émet</b> la chaleur et la lumière nécessaires à la vie sur Terre.</li> <li>- Les notes <b>émises</b> par cet instrument sont d'une grande pureté.</li> <li>- Isabelle <b>a émis</b> un cri strident lorsqu'elle a senti une couleuvre lui passer sur le pied.</li> <li>- Dans certains pays, on ne peut <b>émettre</b> d'opinions politiques sans risquer sa vie.</li> </ul> <p>Dans le domaine des télécommunications, <i>émettre</i> a le sens de « diffuser un programme de radio ou de télévision sur les ondes », alors qu'en finance, il signifie plutôt « mettre en circulation » des devises, des actions, des moyens de paiement, etc. Il est aussi possible d'utiliser ce verbe lorsqu'il est question de la mise en circulation de timbres-poste.</p> <p><b>Exemples :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- En raison de la guerre, cette chaîne a cessé d'<b>émettre</b> depuis mai dernier.</li> <li>- À son entrée à la bourse, cette entreprise <b>a émis</b> 10 000 actions.</li> <li>- La poste canadienne <b>émet</b> régulièrement de nouveaux timbres-poste.</li> </ul>



<p>Sous l'influence de l'anglais issue, qui signifie entre autres « mettre en circulation » dans le domaine financier, <b>émettre</b> est souvent employé à tort pour parler de contraventions, de reçus, de verdicts, d'injonctions, de communiqués, de diplômes, etc. On pourra remplacer avantageusement cet emprunt sémantique par : <i>publier ou diffuser un communiqué; lancer un mandat d'arrêt; donner un ordre, une contravention; délivrer un passeport, un permis, un diplôme; remettre ou donner un reçu; produire un rapport; prononcer ou rendre un verdict, une sentence.</i></p> <p><b>Exemples fautifs :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- À la suite des événements, certains ministres <b>ont émis</b> des communiqués de presse.</li> <li>- Les autorités <b>ont émis</b> un mandat d'arrêt contre ce suspect.</li> <li>- La policière a dû <b>émettre</b> une contravention à un automobiliste qui bloquait la circulation.</li> <li>- Le passeport de Martin <b>a été émis</b> le 9 janvier et il l'a reçu trois jours plus tard.</li> <li>- À la demande du client, le restaurant peut <b>émettre</b> un reçu.</li> <li>- Julie <b>a émis</b> un rapport sur le recyclage à l'intention de ses supérieurs.</li> <li>- Le juge <b>a émis</b> son verdict après une longue allocution.</li> </ul> <p><b>On écrira plutôt, par exemple :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- À la suite des événements, certains ministres <b>ont diffusé</b> des communiqués de presse.</li> <li>- Les autorités <b>ont lancé</b> un mandat d'arrêt contre ce suspect.</li> <li>- La policière a dû <b>donner</b> une contravention à un automobiliste qui bloquait la circulation.</li> <li>- Le passeport de Martin <b>a été délivré</b> le 9 janvier et il l'a reçu trois jours plus tard.</li> <li>- À la demande du client, le restaurant peut <b>remettre</b> un reçu.</li> <li>- Julie <b>a produit</b> un rapport sur le recyclage à l'intention de ses supérieurs.</li> <li>- Le juge <b>a prononcé</b> son verdict après une longue allocution.</li> </ul>	
Si aucune objection n'est formulée durant le délai de 45 jours ou si l'objection est rejetée par une décision [définitive], le directeur général <b>émet au requérant</b> le certificat [...]	Si aucune objection n'est formulée durant le délai de 45 jours ou si l'objection est rejetée par une décision [définitive], le directeur général <b>délivre au requérant</b> le certificat [...]

<p><b>encourir des dépenses</b> impropriété</p>	
<p><b>encourir</b> [ākurir] v. tr. (Conjug. : 11)                  • XIV<sup>e</sup>; <i>encorre</i> XII<sup>e</sup>; lat. <i>incurrere</i>                  □ <b>Littér.</b> Se mettre dans le cas de subir (qqch. de fâcheux). □ <b>mériter</b> (cf. S'exposer* à). <i>Encourir une amende, des peines très sévères.</i> « Pour ces crimes, tu as encouru la sentence d'excommunication » (Huysmans). <b>P. p. adj.</b> Les peines encourues.</p>	
<p><u>Les frais encourus</u> pour l'examen des affaires des institutions sont déterminés par l'Agence [...].</p> <hr/> <p>L'établissement peut pareillement appliquer au remboursement <u>des dépenses qu'il a encourues</u> [...] toute cotisation qu'il perçoit par la suite pour le compte de l'association ou du regroupement d'associations.</p>	<p><u>Les frais engagés</u> pour l'examen des affaires des institutions sont déterminés par l'Agence [...].</p> <hr/> <p>L'établissement peut pareillement appliquer au remboursement <u>des dépenses qu'il a supportées</u> [...] toute cotisation qu'il perçoit par la suite pour le compte de l'association ou du regroupement d'associations.</p>

<p><b>étudiant</b> parasynonyme</p>
<p><b>étudiant, iante</b> [etydjā, jāt] n. et adj.                  • XIII<sup>e</sup>, en concurrence avec <i>écolier</i> jusqu'à la fin XVII<sup>e</sup>; fém. 1789, rare av. fin XIX<sup>e</sup>; de <i>étudier</i>                  □ <b>Personne qui fait des études supérieures et suit les cours d'une université, d'une grande école.</b> <i>Étudiant en lettres, en médecine</i> (□ <b>fam. carabin</b>). <i>Il est étudiant en première année.</i></p>

<b>GDT, Note(s) :</b> Traditionnellement, on réserve le terme <i>étudiant</i> pour désigner la personne qui fréquente une université. On emploie plutôt <i>élève</i> pour désigner la personne qui fréquente une grande école. Dans la langue courante, le terme <i>étudiant</i> est souvent employé pour désigner les personnes qui fréquentent une institution d'enseignement postsecondaire, notamment les cégépiens.	
un membre est <u>étudiant</u> à l'ordre d'enseignement secondaire en formation professionnelle	un membre est <u>élève</u> à l'ordre d'enseignement secondaire en formation professionnelle

<b>en faveur de quelque chose</b> impropriété	
<i>Loc. prép.</i> a) <i>En faveur de</i> – <b>Vieilli. Eu égard à.</b> <i>En faveur de mon respect pour tes aïeux, permets-moi de m'asseoir sur la natte à tes côtés</i> (CHATEAUBR., <i>Natchez</i> , 1826, p. 243). <i>En faveur de la solennité, les rideaux qui cachaient habituellement le chœur furent ouverts</i> (BALZAC, <i>Langeais</i> , 1834, p. 198). – <b>Usuel. À l'avantage, au profit de.</b> <i>Témoignage, testament en faveur de (qqn).</i> <i>Il m'a déshérité en faveur de mon frère</i> (MAUPASS., <i>Contes et nouv.</i> , t. 2, <i>Surprise</i> , 1882, p. 20). <i>Ça serait un crime de ne pas tout tenter en faveur de la paix</i> (BEAUVOIR, <i>Mandarins</i> , 1954, p. 141). • <i>En faveur de moi, de toi, de lui</i> , etc. Plus fréq. <i>En ma, ta, sa faveur</i> , etc. <i>Veux-tu que j'abdique en ta faveur?</i> (GIRAUDOUX, <i>Siegfried et Lim.</i> , 1922, p. 269). <i>Votre renommée m'avait prévenu en votre faveur</i> (MONTHÉRL., <i>Reine morte</i> , 1942, I, tabl. 2, 5, p. 156).	
Tous les membres de l'Assemblée nationale qui, dans les cinq jours qui suivent celui de l'adoption d'une question ou d'un projet de loi qui doit être soumis à la consultation populaire, s'inscrivent auprès du directeur général des élections pour l'une des options, forment le comité provisoire <u>en faveur de cette option</u> .	Tous les membres de l'Assemblée nationale qui, dans les cinq jours qui suivent celui de l'adoption d'une question ou d'un projet de loi qui doit être soumis à la consultation populaire, s'inscrivent auprès du directeur général des élections pour l'une des options, forment le comité provisoire <u>favorable à cette option</u> .

<b>identifier quelque chose</b> impropriété	
<b>identifier</b> [idãtifje] v. tr. (Conjug. : 7) • 1610; lat. scolast. <i>identificare</i> , de <i>identicus</i> « identique » 1 <input type="checkbox"/> <b>Considérer comme identique, comme assimilable à autre chose (identité qualitative) ou comme ne faisant qu'un (avec qqch.).</b> <input type="checkbox"/> <b>assimiler, confondre.</b> <i>Identifier une chose avec une autre, à une autre, une chose et une autre. Identifier deux choses.</i> 2 <input type="checkbox"/> (1864) <b>(Sans compl. second) Reconnaître.</b> <i>Je le connais, mais je n'arrive pas à l'identifier.</i> <input type="checkbox"/> <b>Spécialt Reconnaître du point de vue de l'état civil.</b> <i>Identifier un malfaiteur. Identifier un cadavre, des empreintes digitales.</i> 3 <input type="checkbox"/> <b>Reconnaître comme appartenant à une certaine espèce ou classe d'individus.</b> <i>Identifier des plantes, des échantillons de pierres. Accent qu'on ne parvient pas à identifier: Des bruits « si faibles que Gilieth ne pouvait les identifier » (Mac Orlan). Objet volant non identifié. <input type="checkbox"/> <b>ovni.</b></i> 4 <input type="checkbox"/> <b>V. pron. S'IDENTIFIER :</b> se faire ou devenir identique, se confondre, en pensée ou en fait. <i>Acteur qui s'identifie avec son personnage</i> (cf. <i>Se mettre dans la peau* de</i> ). <i>Il s'identifie à son père. « mon cœur errant d'objet en objet, s'unit, s'identifie à ceux qui le flattent » (Rousseau).</i> <input type="checkbox"/> CONTR. <b>Différencier, discerner, distinguer.</b>	
Sur demande, l'inspecteur doit <u>s'identifier</u> et exhiber le certificat [...] attestant sa qualité.	Sur demande, l'inspecteur doit <u>se nommer/décliner son identité</u> et exhiber le certificat [...] attestant sa qualité.
L'Agence doit <u>identifier</u> les équipements et les infrastructures nécessaires à son réseau de transport [...]	L'Agence doit <u>déterminer</u> les équipements et les infrastructures nécessaires à son réseau de transport [...]

<b>intenter un recours</b> impropriété	
<p><b>Recours</b> <b>Définition :</b> Action qui permet au débiteur d'une obligation et, dans certains cas, au créancier, de se tourner vers un tiers pour lui faire supporter tout ou partie de l'obligation.</p> <p><b>Note(s) :</b> Exemple de recours : 1) recours du créancier non payé, recours du créancier contre celui qui est tenu en droit de répondre de la dette du débiteur (caution, endosseur), recours du porteur non payé par le tiré contre l'un quelconque des signataires de la lettre de change; 2) recours du débiteur légal contre le débiteur véritable (recours appelés actions récursoires), recours en garantie, recours de l'assureur de la victime d'un préjudice contre l'auteur de celui-ci, recours du cohéritier qui a dû payer plus que sa part des dettes de la succession contre les autres cohéritiers. L'ensemble des moyens dont disposent les justiciables pour faire respecter leurs droits constitue les <i>voies de droit</i>. Les voies de droit comprennent les actions en justice (qui peuvent s'exercer ici par les procédures d'action ou de requête), les voies d'exécution et les voies de recours. Ainsi, quand une personne s'estime lésée dans ses droits, elle peut se demander de quelle voie de droit elle dispose (et non pas de quel recours).</p> <p>Éviter d'employer <i>recours</i> pour désigner tout droit de poursuite en justice. Ce droit subjectif de poursuite s'appelle une <i>action</i>, et l'on dit que X « a (ou possède ou dispose d') une action contre Y »; lorsque X, qui, par exemple, est victime d'un préjudice, décide d'agir en justice, <b>on dit qu'il « intente contre Y une action ou une poursuite (et non un recours) en responsabilité civile »</b>. Lorsqu'on veut désigner, non plus un droit subjectif, mais les moyens que prévoit la loi pour assurer l'exécution de ses dispositions, on parle généralement de <i>sanctions</i>, qualifiées, selon le cas, de <i>civiles</i>, <i>pénales</i> ou <i>administratives</i>.</p>	
76.2. Un <u>recours civil intenté</u> par le ministre du Revenu ou dirigé contre lui ou le gouvernement relativement à l'administration provisoire de biens qui est confiée au ministre du Revenu en vertu de la loi l'est, malgré toute disposition inconciliable, au nom du sous-ministre du Revenu.	76.2. Un <u>poursuite civile intentée</u> par le ministre du Revenu ou dirigé contre lui ou le gouvernement relativement à l'administration provisoire de biens qui est confiée au ministre du Revenu en vertu de la loi l'est, malgré toute disposition inconciliable, au nom du sous-ministre du Revenu.
Poursuite pénale. Une poursuite pénale pour une infraction prévue aux articles 69 et 69.1 peut être intentée par le sous-ministre du Revenu.	Poursuite pénale. Une poursuite pénale pour une infraction prévue aux articles 69 et 69.1 peut être intentée par le sous-ministre du Revenu.

<b>minute des délibérations</b> impropriété
<p><b>minute</b> [minyt] n. f. • XIII<sup>e</sup>; lat. <i>minuta</i>, fém. de <i>minutus</i> « menu »</p> <p>I □</p> <p>1 □ <b>Division du temps, soixantième partie de l'heure (symb. min ou mn).</b> <i>La minute se divise en soixante secondes. Deux heures cinq minutes, deux heures quarante-cinq minutes (dans le lang. cour. deux heures cinq, trois heures moins le quart). — Durée équivalant approximativement à cette division. Une minute de silence*.</i></p> <p>2 □ <b>Court espace de temps; □ 2. instant, moment.</b> <i>Jusqu'à la dernière minute. Je reviens dans une minute. Toutes les cinq minutes. Une minute d'inattention. La minute de vérité*. « je n'ai pas d'ici là une minute à perdre » (Flaubert).</i></p> <p>□ <b>Loc.</b> <i>À la minute où... : au moment où. D'une minute à l'autre : dans un futur très proche, imminent. À la minute : à l'instant même, tout de suite. Je pars à la minute. — Fam. Tu n'es pas à la minute! ne sois pas si pressé.</i></p>

<p><input type="checkbox"/> <b>En appos., Fam.</b> Très rapide, fait très rapidement. <i>Entrecôte minute. Talon, clé minute. Cocotte*-minute.</i></p> <p><input type="checkbox"/> <b>Interj. Fam.</b> <i>Minute!</i> attendez une minute, ne soyez pas si pressé; <b>fig.</b> doucement, je ne suis pas de cet avis. <i>Minute, papillon!</i></p> <p>3 <input type="checkbox"/> <b>Unité de mesure d'angle plan, sous-multiple du degré (symb. °).</b> <i>Un degré vaut soixante minutes (1° vaut 60').</i></p> <p>II <input type="checkbox"/> (XIV<sup>e</sup>; lat. médiév. <i>minuta</i> « écriture menue »)</p> <p>1 <input type="checkbox"/> <b>Vx</b> Petite écriture, petits caractères.</p> <p>2 <input type="checkbox"/> <b>Dr.</b> Original d'un jugement ou d'un acte authentique dont le dépositaire ne peut se dessaisir.  <input type="checkbox"/> <b>l. original.</b> Minute d'un jugement, d'un contrat. <i>Minutes des actes notariés</i> (conservées au minutier).  <input type="checkbox"/> <b>l. original.</b> Minute d'un jugement, d'un contrat. <i>Minutes des actes notariés</i> (conservées au minutier).  <input type="checkbox"/> <b>grosse.</b> Copie, expédition* d'une minute. <input type="checkbox"/> <b>grosse.</b></p>	
Une copie de la minute des délibérations de l'assemblée	Une copie du procès-verbal des délibérations de l'assemblée

occupation parasynonyme	
<p><b>occupation</b> [ɔkypasjɔ̃] n. f.  • XII<sup>e</sup>; lat. <i>occupatio</i></p> <p>1 <input type="checkbox"/> <b>Ce à quoi on consacre son activité, son temps.</b> <input type="checkbox"/> <b>affaire, besogne, ouvrage, passe-temps.</b> « <i>Les jeux des enfants sont de graves occupations</i> » (Barbusse). <i>Elle a de multiples occupations. Vaquer à ses occupations.</i></p> <p><input type="checkbox"/> <b>Travail susceptible d'occuper.</b> « <i>Il lui aurait fallu une occupation, un métier</i> » (Aragon).</p>	
Les mots «agent de recouvrement» signifient une personne qui a pour <u>occupation</u> la perception [...] des dettes dues à d'autres personnes	Les mots «agent de recouvrement» signifient une personne qui a pour <u>activité professionnelle</u> la perception [...] des dettes dues à d'autres personnes

posséder des caractéristiques impropriété	
<p><b>POSSÉDER</b>, verbe trans.</p> <p><b>I. – Qqn possède</b></p> <p><b>A. – Qqn possède qqc.</b></p> <p><b>1. Avoir à soi, disposer en maître de (quelque chose), et pouvoir en tirer profit et jouissance.</b> <i>Synon. détenir, être propriétaire de. Posséder des biens, des fonds, des richesses, des terres, des valeurs, de l'immobilier. C'était une Altesse (...) issue de la race la plus noble et possédant la plus grande fortune du monde</i> (PROUST, <i>Germantes</i> 2, 1921, p. 425). <i>La nuit (...) il se sentait beaucoup plus sûr de lui depuis qu'il possédait une arme</i> (VAILLAND, <i>Drôle de jeu</i>, 1945, p. 74):</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 1. On a aussi un peu trop dit que le Parisien était un homme plutôt aisé, sinon secrètement très riche, un capitaliste égoïste <b>possédant</b> bibliothèque, miniatures, tabatières, vases, coupé, laquais, cave, château et maîtresse.</li> </ul> <p>FARGUE, <i>Piéton Paris</i>, 1939, p. 176.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Ne pas posséder un sou.</i> Ne rien avoir à soi. — <i>Le pauvre jeune homme! s'écria Madame Grandet. — Oui, pauvre, reprit Grandet, il ne possède pas un sou</i> (BALZAC, <i>E. Grandet</i>, 1834, p. 95).</li> <li>— [Le compl. est un indéf. (<i>rien, quelque chose</i>) ou un rel. (<i>ce que</i>)] <i>Cette femme que vous calomniez et que vous voulez que j'abandonne, fait le sacrifice de tout ce qu'elle possède pour vivre avec moi</i> (DUMAS fils, <i>Dame Cam.</i>, 1848, p. 218). <i>Vigneron s'écoute un peu maintenant que le voilà dans l'aisance. Il a raison. Un homme vaut davantage quand il possède quelque chose</i> (BECQUE, <i>Corbeaux</i>, 1882, I, 9, p. 92). <i>Le Guenn a une très belle fortune, ne l'oubliez pas, et cette petite ne possède presque rien</i> (BERNSTEIN, <i>Secret</i>, 1913, I, 2, p. 6).</li> <li>— [Avec un subst. attribut de l'obj. précédé de la prép. <i>pour</i>] <i>Cet officier (...) possédait pour tout bien (...) un écu de six francs</i> (STENDHAL, <i>Chartreuse</i>, 1839, p. 6).</li> <li>— <b>Absol.</b> <i>En 1848, la révolution a pour ennemis le paupérisme, la division du peuple en deux catégories, ceux qui possèdent et ceux qui ne possèdent pas</i> (PROUDHON, <i>Révol.</i>, 1852, p. 266). <i>Celui qui peine croit facilement que celui qui possède l'exploite</i> (PESQUIDOUX, <i>Livre raison</i>, 1928, p. 227).</li> </ul>	

<p>a) <i>DR. CIVIL. Détenir une chose ou en jouir, ou jouir d'un droit personnellement ou par l'intermédiaire d'un tiers</i>, que l'on soit ou non titulaire véritable et effectif du droit de propriété, mais apparemment comme si on l'était (d'apr. BARR. 1974). <i>Posséder de bonne foi. L'installation sur le fonds d'autrui doit toutefois recevoir l'accord de la personne possédant la jouissance du sol et celui au moins tacite du propriétaire</i> (JOCARD, <i>Tour. et action État</i>, 1966, p. 146):</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 2. On est toujours présumé <b>posséder</b> pour soi, et à titre de propriétaire, s'il n'est prouvé qu'on a commencé à <b>posséder</b> pour un autre. Quand on a commencé à <b>posséder</b> pour autrui, on est toujours présumé <b>posséder</b> au même titre, s'il n'y a preuve du contraire. <i>Code civil</i>, 1804, art. 2230 et 2231, p. 408.</li> </ul> <p>b) [Le compl. désigne un pouvoir, un droit] <b>Jouir de. Synon. bénéficiaire. Comment dire à tous ceux qui remplissent toutes les administrations, possèdent toutes les charges, jouissent de toutes les fortunes : Allez-vous-en!</b> (LAS CASES, <i>Mémor. Ste-Hélène</i>, t. 2, 1823, p. 38). <i>De retour dans ses états, où, pour son malheur, il [Ernest III] possède un pouvoir sans limites, il s'est mis à déclamer follement contre les libéraux et la liberté</i> (STENDHAL, <i>Chartreuse</i>, 1839 p. 92). <i>Les femmes ne possédaient pas le droit de propriété</i> (QUEFFÉLEC, <i>Recteur</i>, 1944, p. 93).</p> <p>c) [Le compl. désigne un diplôme] Être titulaire de. <i>Pour être admis à postuler le diplôme de docteur en pharmacie les candidats doivent posséder le diplôme de pharmacien</i> (<i>Encyclop. éduc.</i>, 1960, p. 222). <i>2. P. anal.</i></p> <p>a) <b>Avoir en soi, contenir, et pouvoir tirer profit et jouissance de.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>— [Le suj. désigne une région, un pays] <i>Au 1<sup>er</sup> janvier 1892, le département de Meurthe-et-Moselle possédait 44 hauts-fourneaux allumés</i> (Ch. DURAND, <i>Industr. minér. Lorr.</i>, 1893, p. 48). <i>Le développement d'une industrie de la potasse dans quelques pays étrangers possédant des gisements</i> (<i>Industr. fr. engrais chim.</i>, 1956, p. 7).</li> <li>— [Le suj. désigne un bât. publ.] <i>Quant au musée [du Conservatoire national] (...) il possède plus de 1900 instruments, tous du plus haut intérêt, soit technique, soit historique</i> (<i>Enseign. mus.</i>, 1950, p. 9). <i>En 1959 on comptait, pour l'ensemble de l'Allemagne fédérale 10500 bibliothèques possédant près de 25 millions de volumes</i> (MASSON, SALVAN, <i>Bibl.</i>, 1961, p. 87).</li> </ul> <p>b) [Le suj. désigne un état] <b>Avoir acquis, par la conquête, un territoire étranger.</b> <i>Depuis deux mois la conquête du Maroc était accomplie. La France, maîtresse de Tanger, possédait toute la côte africaine de la Méditerranée, jusqu'à la régence de Tripoli</i> (MAUPASS., <i>Bel ami</i>, 1885, p. 327).</p> <p><b>B. — Qqn possède qqn</b> [...]</p> <p><b>Rem.</b> On relève très rarement, au XIX<sup>e</sup> ou au XX<sup>e</sup> s., la forme trans. anc. <i>posséder un sentiment</i> : « le contenir ». <i>Il semblait bien plus posséder son exaltation qu'être possédé par elle</i> (MALRAUX, <i>Cond. hum.</i>, 1933, p. 316).</p>	
<p>«<b>emploi équivalent</b>» : un emploi qui <u>possède des caractéristiques</u> semblables à celles de l'emploi qu'occupait le travailleur au moment de sa lésion professionnelle relativement aux compétences professionnelles requises</p>	<p>«<b>emploi équivalent</b>» : un emploi qui <u>présente des caractéristiques</u> semblables à celles de l'emploi qu'occupait le travailleur au moment de sa lésion professionnelle relativement aux compétences professionnelles requises</p>

recours collectif impropriété	
<p><b>action collective n. f.</b></p>	<p><b>Équivalent(s)</b> English <u>class action</u></p>
<p><b>Définition :</b> Action permettant à une personne qui partage avec beaucoup d'autres un intérêt juridique commun de représenter en justice ses coïntéressés sans en avoir reçu le mandat.</p>	
<p><b>Sous-entrée(s) :</b> <b>Synonyme(s)</b> action de groupe n. f.:</p>	
<p><b>terme(s) à éviter</b> recours collectif</p>	



<p><b>Note(s) :</b> L'expression <i>recours collectif</i> est impropre et doit être évitée, le terme <i>recours</i> ne convenant que pour désigner, premièrement, le droit de contester une décision juridictionnelle ou administrative ou, deuxièmement, un type particulier d'action permettant au débiteur d'une obligation de se retourner vers un tiers pour lui en faire supporter la charge, en tout ou en partie. Quand on se prévaut de ce droit d'agir en justice, « on exerce », « on engage » ou « on intente » l'action.</p>	
<p><b>Définition :</b> Action qu'une personne peut intenter sans mandat, au nom d'un groupe de personnes ayant un intérêt commun, après autorisation du tribunal.</p>	
<p><b>Sous-entrée(s) :</b> <b>Synonyme(s)</b> recours collectif plainte en nom collectif action de groupe</p>	
<p>Le bénéficiaire qui fait défaut d'exercer le <u>recours collectif</u> ou n'est pas autorisé à l'exercer, qui perd son statut de représentant ou y renonce n'a plus droit à l'aide.</p>	<p>Le bénéficiaire qui fait défaut d'exercer l'<u>action collective</u> ou n'est pas autorisé à l'exercer, qui perd son statut de représentant ou y renonce n'a plus droit à l'aide.</p>

<p><b>règle de pratique</b> pléonasme</p>
<p><b>PRATIQUE</b>, subst. fém. <b>I. A. – Au sing. Activité qui vise à appliquer une théorie ou qui recherche des résultats concrets, positifs.</b> <i>La contemplation, la spéculation, la théorie et la pratique; préférer la pratique à la théorie; plus simple en théorie qu'en pratique. L'autre illusion (...) vient, elle aussi, de ce que nous transportons à la spéculation un procédé fait pour la pratique</i> (BERGSON, <i>Evol. créatr.</i>, 1907, p. 273). <i>Le démenti que la pratique infligeait à la théorie</i> (BEAUVOIR, <i>Mém. j. fille</i>, 1958, p. 118). • <i>Dans la pratique.</i> Dans le domaine concret, de l'expérience. <i>La vraie science est celle qui est efficace dans la pratique</i> (BLONDEL, <i>Action</i>, 1893, p. 360). <i>Vous essayez de faire passer dans la pratique des idées qui n'existent plus dans les endroits mêmes où ces idées ont pris naissance</i> (BARRÈS, <i>Cahiers</i>, t. 8, 1910, p. 172). • <i>En pratique.</i> En fait, en réalité, concrètement. <i>En théorie et en pratique. Et en pratique, que ferai-je? C'est avec un effroi indicible que je vois approcher la fin des vacances, époque où je devrai nécessairement traduire par les actes les plus décisifs l'état intérieur le plus indéterminé</i> (RENAN, <i>Souv. enf.</i>, 1883, p. 389). <i>Paris avait fait une telle consommation de l'adultère, en imagination et en pratique, qu'il commençait à sembler insipide</i> (ROLLAND, <i>J.-Chr.</i>, Foire, 1908, p. 744). <i>L'humanisme socialiste sait fort bien en pratique que rien de grand ne se fait que par la souffrance et le sacrifice; mais il ne reconnaît cette loi qu'à l'égard des grandes oeuvres collectives</i> (MARITAIN, <i>Human. intégr.</i>, 1936, p. 67). • <i>Homme de pratique.</i> Homme qui a l'habitude de l'action, qui recherche dans l'action des résultats concrets et positifs. <i>Cinquante ans de révolution en France avaient donné aux hommes de pratique la facilité de réorganiser des gouvernements, et aux hommes de théorie l'habitude de ressembler des chartes, de préparer les machines et les bers avec lesquels s'enlèvent et sur lesquels glissent ces gouvernements</i> (CHATEAUBR., <i>Mém.</i>, t. 3, 1848, p. 608). <b>B. –</b> [Avec un déterm. exprimé ou sous-entendu] <b>1. Fait d'exercer une activité particulière, de mettre en œuvre les règles, les principes d'un art ou d'une technique.</b> <i>La pratique d'une langue, d'un métier, d'un sport; la pratique des affaires, du pouvoir; une longue pratique, une pratique insuffisante. La pratique du travail a appris aux ouvriers que c'est par la voie du patient apprentissage qu'on peut devenir un vrai compagnon</i> (SOREL, <i>Réflex. violence</i>, 1908, p. 50). <i>Michel-Ange disait qu'il n'y a point de grand artiste sans quelque pratique de l'architecture</i> (ALAIN, <i>Beaux-arts</i>, 1920, p.181).</p>

<p>• <i>Loc. verb. Avoir la pratique de qqc.</i> Être familiarisé av ec, avoir l'expérience de. <i>Les personnes qui ont la connaissance et la pratique du hachish sentent quelquefois, au bout d'une demi-heure, les premiers symptômes de l'invasion</i> (BAUDEL., <i>Paradis artif.</i>, 1860, p. 335). <i>Le général, qui avait la pratique des annuaires et emmagasinait dans sa grosse tête tous les renseignements utiles</i> (A. FRANCE, <i>Lys rouge</i>, 1894, p. 9). <i>Une jeune physicienne ayant quelque pratique de la radioactivité se présenta en 1943 à l'université de Columbia à New York où, avait-elle appris, on cherchait des techniciens de sa spécialité</i> (GOLDSCHMIDT, <i>Avent. atom.</i>, 1962, p. 41).</p> <p>• <i>Mettre en pratique qqc.; mise en pratique de qqc.</i> Mettre en application, à exécution; mise en application, à exécution. <i>Mettre en pratique une idée, un projet, une théorie. On sortait de la terrible insurrection du mois de juin et on était persuadé que la victoire des ouvriers parisiens aurait amené, sinon une mise en pratique du communisme, du moins de formidables réquisitions imposées aux riches en faveur des pauvres</i> (SOREL, <i>Réflex. violence</i>, 1908 p. 74). <i>Il n'y a, dans nos efforts, nos projets, parfois nos prétentions, aucune menace pour personne, mais bien la mise en pratique de la coopération</i> (DE GAULLE, <i>Mém. guerre</i>, 1959, p. 633).</p> <p>– <i>En partic. Savoir-faire, compétence résultant de l'exercice habituel d'une activité. Avoir de la pratique. Tout novices que nous fussions dans la pratique de la mer, nous sentions la difficulté d'une pareille manœuvre par un coup de vent</i> (LAMART., <i>Confid.</i>, Graziella, 1849, p. 160). <i>Passavant craignait d'aller trop vite. Il manquait de pratique</i> (GIDE, <i>Faux-monn.</i>, 1925, p. 1172).</p> <p>2. <b>PHILOS. (marxiste).</b> Activité politico-sociale visant à la transformation de la réalité socio-économique (FOULQ. <i>Sc. soc.</i> 1978). <i>La pratique ne s'identifie pas à la seule activité productive. (...) Althusser a généralisé à toutes les formes de la pratique la structure formelle du mode de production, mais on peut discuter cette généralisation</i> (Marxisme 1982).</p> <p>3. <b>DR. Synon. vx de procédure. Termes, style de pratique. (Dict. XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> s.).</b></p>	
<p>La Cour du Québec peut [...] adopter <u>les règles de pratique</u> jugées nécessaires à l'application de la présente section.</p>	<p>La Cour du Québec peut [...] adopter <u>les règles</u> jugées nécessaires à l'application de la présente section.</p>

<b>révoquer un permis impropriété</b>	
<p><b>révoquer</b> [revɔke] v. tr. (Conjug. : 1)</p> <p>• 1350; <b>revochier</b> « rappeler (les âmes des morts) » 1190; <b>lat. revocare</b></p> <p>1 <input type="checkbox"/> <b>Destituer (un fonctionnaire, un magistrat, un officier ministériel).</b> <input type="checkbox"/> <b>casser, destituer, relever</b> (de ses fonctions); <b>révocation.</b> <i>Qui peut être révoqué.</i> <input type="checkbox"/> <b>amovible, révocable.</b> — <i>Fonctionnaire révoqué pour trafic d'influence.</i></p> <p>2 <input type="checkbox"/> (XIV<sup>e</sup>) <b>Vieilli Annuler (une décision, une loi).</b> <input type="checkbox"/> <b>abroger, rapporter.</b>  <input type="checkbox"/> <b>Mod. Annuler (un acte juridique) au moyen de formalités déterminées.</b> <i>Révoquer un legs, un contrat, une procuration.</i> « Je révoquerais le testament fait en votre faveur en donnant ma fortune à mon neveu Philippe » (Balzac).</p> <p>3 <input type="checkbox"/> (v. 1530) <b>Littér. Révoquer qqch. en doute :</b> mettre en doute. <input type="checkbox"/> <b>contester.</b> « Il faudrait presque révoquer en doute ce qu'il raconte, <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> si Maupéou n'avait rapporté les mêmes détails » (Chateaubriand).</p>	
<p>La Commission peut suspendre ou <u>révoquer un permis</u> si elle juge que son titulaire [...] l'a obtenu à la suite de fausses [déclarations];</p>	<p>La Commission peut suspendre ou <u>annuler/retirer un permis</u> si elle juge que son titulaire [...] l'a obtenu à la suite de fausses [déclarations];</p>

<b>support parasynonyme</b>	
<p><b>support</b> [syɔpɔʁ] n. m.</p> <p>• 1466; de <b>1. supporter</b></p> <p>1 <input type="checkbox"/> <b>Vx Le fait, l'action de supporter, d'aider.</b> <input type="checkbox"/> <b>soutien.</b>  <input type="checkbox"/> <b>Le fait de subir.</b> « Le support des imperfections d'autrui » (Fénelon). <input type="checkbox"/> <b>1. supporter.</b></p>	

<p>2 <input type="checkbox"/> (XVI<sup>e</sup>) <b>Mod.</b> Ce qui supporte; ce sur quoi une chose repose; <b>spécialt</b> Appui ou soutien d'une chose pesante. <i>Les supports, en architecture, en construction.</i> <input type="checkbox"/> <b>colonne, pilier, pylône; base, socle.</b> <i>Supports de charpente</i> (chantignole, chevalet, cintre, étau, poutre).</p> <p><input type="checkbox"/> <b>Assemblage, objet manufacturé destiné à recevoir un objet, un instrument</b> (<input type="checkbox"/> <b>chevalet, chèvre, pied, statif, trépied</b>). <i>Support à fourche, à pince, à plateau; support universel</i>, utilisés dans les laboratoires.</p> <p><input type="checkbox"/> <b>Techn.</b> Dispositif destiné à recevoir un composant électronique enfichable afin d'être câblé dans un appareil.</p> <p>3 <input type="checkbox"/> <b>Didact.</b> Élément concret, matériel, qui sert de base à une œuvre graphique. <input type="checkbox"/> <b>subjectile.</b> <i>Support d'un dessin, le papier, le carton sur lequel il est fait.</i> — <b>Inform.</b> <i>Support d'une information ou absolu support</i> : carte perforée, bande magnétique ou toute mémoire* recevant, conservant et restituant l'information, dans un système électronique. <i>Support papier et support électronique.</i> — <b>Math.</b> <i>Support d'un vecteur</i>; la droite qui le porte.</p> <p>4 <input type="checkbox"/> <b>(Abstrait) Littér.</b> Substrat matériel. <i>Le signe, le symbole, support de l'idée, du concept.</i> « <i>La vie, les êtres, les objets ont toujours un support arithmétique</i> » (Aymé). — (v. 1964) <i>Support publicitaire</i> : moyen matériel (affiches, journaux, télévision, etc.) par lequel se fait une publicité ou se diffuse un message. <i>Ce média est un bon support. Plan* des supports.</i></p> <p>Le terme <i>support</i>, lorsqu'il désigne un élément matériel, a les sens d'« objet destiné à soutenir le poids d'une chose ou à lui servir d'appui », d'« appareil, assemblage destiné à recevoir un objet ou à maintenir celui-ci dans une position donnée », d'« élément de base sur lequel est réalisée une œuvre graphique » et d'« objet qui sert à enregistrer, conserver et restituer des informations ou des données ».</p>	
[L'agrément] confère à un organisme de certification [...] les obligations et pouvoirs suivants : fournir à ses membres le <u>support technique et professionnel</u> [...]	[L'agrément] confère à un organisme de certification [...] les obligations et pouvoirs suivants : fournir à ses membres le <u>soutien technique et professionnel</u> [...]

<b>supporter</b> parasynonyme
<p>1. <b>supporter</b> [syɔʁte] v. tr. (Conjug. : 1)</p> <p>• 1398; <i>sorporter</i> « endurer, emporter, entraîner » 1190; <b>lat. chrét.</b> <i>supportare</i>, en <b>lat. class.</b> « porter » I <input type="checkbox"/></p> <p>1 <input type="checkbox"/> <b>Recevoir le poids, la poussée de (qqch.) sur soi, en maintenant.</b> <input type="checkbox"/> <b>soutenir; 1. porter.</b> « <i>Seule, la lampe avait changé</i> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <i>une colonne d'albâtre supportait le réservoir de cristal</i> » (F. Mauriac).</p> <p><input type="checkbox"/> <b>Fig. Constituer le support, le substrat de.</b> <i>Les cas « où notre idée implique de soi l'illusion, et ne supporte, pour ainsi dire, point d'autre contenu »</i> (Paulhan).</p> <p>2 <input type="checkbox"/> <b>Avoir (qqch.) comme charge, comme obligation; être assujéti à.</b> <i>Supporter une responsabilité</i> (<input type="checkbox"/> <b>assumer</b>), <i>des risques. Vous en supporterez les conséquences.</i> <input type="checkbox"/> <b>subir.</b> <i>Supporter une dépense, un impôt, des frais.</i></p> <p>3 <input type="checkbox"/> <b>Inform. Permettre le fonctionnement de (un logiciel).</b> <i>Cette configuration de micro-ordinateur supporte la dernière version de ce progiciel.</i></p> <p>II <input type="checkbox"/> (XV<sup>e</sup>; <i>sorporter</i> XII<sup>e</sup>)</p> <p>1 <input type="checkbox"/> <b>Subir, éprouver les effets pénibles de (qqch.) sans faiblir.</b> <input type="checkbox"/> <b>souffrir; accepter, endurer.</b> <i>Supporter une épreuve, un malheur.</i> « <i>Nous avons tous assez de force pour supporter les maux d'autrui</i> » (La Rochefoucauld). « <i>elle supporta avec un courage d'héroïne d'abominables tortures</i> » (Maupassant). « <i>Qu'il nous aide seulement à supporter la vie, et l'art mérite encore notre gratitude</i> » (Duhamel). <i>Difficile, impossible à supporter</i> : insupportable.</p> <p><input type="checkbox"/> <b>Éprouver avec plus ou moins de patience, de courage.</b> « <i>Plus l'existence est difficile, mieux on supporte les peines</i> » (Alain). <i>Comme un taureau « supporte avec impatience la piqure du taon</i> » (Chateaubriand). <i>Supporter de (et inf.). Elle ne supporte pas de rester inactive.</i></p>



<p>2 <input type="checkbox"/> Subir de la part d'autrui, sans réagir, sans se rebeller ou sans interdire. <i>Supporter un affront, une injure, des grossièretés.</i> <input type="checkbox"/> <b>fam. digérer, encaisser.</b> <i>Supporter par faiblesse, par indulgence.</i> <input type="checkbox"/> <b>passer, permettre, tolérer.</b> <i>Tout supporter de qqn, tout lui passer. « il le harcelait de taquineries stupides, que l'autre supportait avec son inaltérable tranquillité » (R. Rolland). — Supporter que (et subj.). « il ne supporterait pas plus longtemps qu'on se fichât de lui » (André Gide).</i></p> <p>3 <input type="checkbox"/> <i>Supporter qqn, admettre, tolérer sa présence, son comportement. Il ne peut plus le supporter, il l'a en aversion (cf. fam. Il ne peut plus le sentir*, l'encadrer*, l'encaisser*, le voir en peinture*).</i> « Après les avoir adorés le premier jour, supportés le second, maudits le troisième » (Mauvois). — <b>Il ne supporte pas les chats.</b> — <b>Pronom. (Récipr.)</b> <i>Il faut se supporter quand on vit ensemble.</i></p> <p>4 <input type="checkbox"/> Subir sans dommage (une action physique). <i>Hiver dur à supporter, rigoureux. Supporter le bruit. « Ce qui me manque, tu vois, c'est de pouvoir supporter la boisson » (Céline).</i> <input type="checkbox"/> <b>tenir.</b> — <b>(Sujet chose)</b> <i>Son estomac ne supporte aucune nourriture solide. Plat, verre qui supporte le feu, qui va au feu.</i> <input type="checkbox"/> <b>résister.</b> <i>Plante qui ne supporte pas le gel.</i></p> <p><input type="checkbox"/> <b>Fig. Résister à une épreuve.</b> <i>Son livre ne supporte pas la comparaison avec le précédent.</i> <input type="checkbox"/> <b>soutenir.</b> <i>Cette règle ne supporte aucune exception.</i> <input type="checkbox"/> <b>admettre, souffrir.</b></p> <p>5 <input type="checkbox"/> Admettre, considérer comme acceptable. <input type="checkbox"/> <b>tolérer.</b> <i>Il ne supporte pas la violence à la télévision. — Trouver mangeable, buvable (la nourriture, la boisson), « Aimez-vous les épinards? — Avec des petits croûtons, je les supporte » (Queneau).</i></p> <p><b>III</b> <input type="checkbox"/> (v. 1963; de 2. <i>supporter</i>, d'apr. l'angl. <i>to support</i> « soutenir ») <b>Anglic. Sport Encourager, soutenir (un sportif, une équipe sportive).</b> — <b>Par ext. Donner son appui à.</b> <i>Supporter un parti</i></p>	
ATTENDU qu'il y a lieu [...] de favoriser et de supporter l'implication active des travailleuses et des travailleurs [...].	ATTENDU qu'il y a lieu [...] de favoriser et de soutenir/encourager l'implication active des travailleuses et des travailleurs [...].

